



ROUMOULES

Alpes-de-Haute-Provence



Dessins réalisés par les enfants de l'école de Roumoules



Ce que j'en pense

Mesdames et Messieurs, mes chers habitants de Roumoules

Nous voilà à nouveau à la fin de l'année, une de plus dirons-nous, et l'impression aussi que le temps nous échappe désormais, tant les événements se succèdent à une allure effrénée.

La révolution des communications et leur diversification permettant d'être informé de tout, instantanément, y sont certainement pour quelque chose.

Malgré cela, l'année 2021 se termine tant bien que mal. Comme 2020, nous pouvons dire qu'elle aura été « particulière » à beaucoup d'égards.

D'abord la pandémie de COVID 19 qui s'est déclarée en 2020 avec les conséquences dramatiques qu'elle a engendrées tant sur le plan humain, social et économique, s'est poursuivie en 2021 avec une tonalité différente.

Au tout début de celle-ci, nous étions encore en confinement avec certaines mesures d'assouplissement mais nous empêchant de nous réunir pour des manifestations locales attendues, telles que les vœux du Maire ou le traditionnel repas des anciens. Il y avait toutefois une lueur d'optimisme qui pointait avec le début de la campagne de vaccination. Très timide au départ, perçue avec beaucoup de scepticisme et d'interrogation par le plus grand nombre, plombée aussi par le manque de vaccin, celle-ci a pris progressivement un rythme de croisière permettant d'atteindre un taux de vaccinés très important au début de l'été. Nous devons remercier les personnes qui se sont fortement investies au niveau du centre de vaccination de Riez qui dès la mi-janvier 2021 a fait acte d'une remarquable efficacité. Parmi ces personnes, une de nos habitantes doit être mise à l'honneur et félicitée, tant son dévouement a été et continue à être exemplaire. Au nom de tous les habitants de Roumoules, je veux adresser à Marie DE BOISGELIN, notre infirmière, mes plus chaleureuses marques de sympathie et de reconnaissance. Son action auprès des personnes du village les plus âgées et les plus isolées et son pouvoir de persuasion ont porté leurs fruits puisque Roumoules est une des communes du secteur qui enregistre le plus fort taux de vaccination, y compris pour le rappel possible depuis Septembre.

Pour autant il ne faut pas baisser la garde et encourager les dernières personnes qui doutent encore à se faire vacciner mais aussi, à continuer à appliquer les gestes barrières et les règles de distanciation sociale. Notre salut et le retour à une vie normale passent par là.

Avec l'arrivée de l'hiver, l'épidémie progresse à nouveau, notamment en Europe. D'autre part l'année 2021 aura été l'année des paradoxes. Si l'année 2020 a été dramatique sur le plan économique et social pour les raisons que nous connaissons, l'année 2021 a connu un redressement économique spectaculaire avec une forte croissance.

Sursaut qui s'explique notamment par l'injection massive d'argent public dans l'économie et le soutien à l'emploi mais aussi par une très forte demande mondiale notamment en matières premières et sources d'énergie. Conséquences induites de ce phénomène, c'est la très forte augmentation de leur coût et sa répercussion sur la vie de nos concitoyens. L'augmentation du prix du gaz, du carburant, de l'électricité et d'autres produits de premières nécessités rognent le pouvoir d'achat et ne font qu'aggraver les difficultés rencontrées par les personnes les plus précaires mais touchent aussi de plus en plus la classe moyenne.

Souhaitons que l'année 2022 qui s'annonce retrouve une certaine « normalité » avec une épidémie enrayée, une économie mondiale apaisée et équilibrée et surtout un Monde plus assagi. C'est un vœu que je formule à l'approche des fêtes de fin d'année et notamment pour Noël, fête de la nativité, fête de la Vie et de l'Espérance. Dans les temps anciens, Noël était la période des trêves, y compris entre ceux qui se faisaient la guerre. Si cela pouvait être entendu par les Grands de ce Monde. Un Joyeux Noël, mes chers concitoyens, et pour cette nouvelle année 2022, mes meilleurs vœux de santé avant tout, de concorde bien entendu, d'une vie meilleure et d'espoir surtout.



Tous mes vœux aussi à tous les petits Roumoullins nés en 2021 ainsi qu'aux nouveaux habitants arrivés très nombreux dans notre beau village.

Le Maire

Gilles MEGIS

Ce bulletin est distribué dans toutes les boîtes à lettres de Roumoules, mais vous pouvez aussi le trouver au secrétariat de la Mairie, à l'agence postale de Roumoules et sur le site internet





SOMMAIRE

LA VIE MUNICIPALE

(page 1)

- Séances du Conseil Municipal
- État civil

TRAVAUX

(page 5)

L'ACTIVITE COMMUNALE

(page 7)

- Cérémonie du 11 novembre
- Dématérialisation de l'urbanisme
- Agence postale communale
- Bienvenue à ...
- Médiathèque
- Généalogie
- Ecole

TOUR D'HORIZON DES ACTUALITES

(page 11)

- DLVA
- Sécurité routière
- PNRV

ANIMATIONS

(page 17)

- La vie associative

PATRIMOINE

(page 21)

- Quelques lignes d'histoire
- Poème
- Tradition de Noël

A VOS FOURNEAUX

(page 24)

NATURE

(page 25)

INFOS PRATIQUES

(page 26)



LA VIE MUNICIPALE

Le Conseil Municipal

Maire, Gilles MEGIS

1^{er} Adjoint, Robert AMBROSI - 2^e Adjoint, Alain COCUAUD - 3^e Adjoint, Jean BLANC

Conseillers :

Delphine CHAILLAN
Fabien CIGLIANO
Marie-Christine DEAUZE
Jean-Philippe LO SCHIAVO
Laurent MANUEL

Sébastien MOHEN
Dany NESTERCZUK
Catherine PEY
Ingrid PIERRE JEAN
Alain Patrick ROY

Séances du Conseil Municipal

Comptes rendus sommaires

Séance du 25 août 2021

Adoption du compte rendu de la séance du 7 juillet 2021, à l'unanimité.

DPU non exercés : vente Zunino/ concept CIM sarl ZR 126, vente Baratta P/Asselman A F 185.

N° 2021 - 038 – Parcours emploi compétence : Accord pour créer un poste d'adjoint technique à l'école dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétence à compter du 1^{er} septembre 2021. Prendre la délibération autorisant Monsieur le Maire à signer la convention, le contrat et tous les documents nécessaires. A l'unanimité.

N° 2021 – 039 – Tableau des emplois : Ce tableau est mis à jour en tenant compte de deux promotions internes. Accord pour de créer un emploi d'agent de maitrise pour l'école et un emploi de rédacteur pour la Mairie et de modifier le tableau des emplois à compter du 1^{er} octobre 2021. A l'unanimité. Faire délibération.

Agent chargé de la gestion de l'agence postale : Madame Sandrine Berverge a été retenue pour cet emploi.

N° 2021 – 040- Téléprocédure demandes urbanismes : Accord pour la mise en place du dépôt sous forme numérique des demandes d'urbanisme et instructions dématérialisées. Faire la délibération, à l'unanimité.

N° 2021 - 041 – Enfouissement réseau Orange route de Puimoisson après ZA tranche 2 à la limite de la commune : Accord pour le bon de commande envoyé par Orange pour la prestation relative à ces travaux d'un montant de 3 269.20 HT. Faire délibération. A l'unanimité.

N° 2021 - 042 Délibération modificative Budget commune n°1 virement de crédit : compte 2135 94 + 871 ; compte 2031 108 – 871. A l'unanimité.

N° 2021 - 043 Prêt du matériel communal : Accord pour la convention établie pour le prêt du matériel communal. Un dépôt de garantie de 200 euros sera demandé à chaque prêt de matériel. A l'unanimité.

Séance du 29 septembre 2021

La délibération : prêt du matériel communal du 25 aout 2021 n'a pas été prise.

Adoption du compte rendu de la séance du 25 aout 2021, à l'unanimité.

DPU non exercés : vente Albertini/Journée F192, vente Dhivers/Valogne Filisdeo F 80, Vente Trichaud/Capelier F 315,314,471 et 475.

Apéritif de fin d'année pour le personnel communal le vendredi 10 Décembre 2021 à 18H30.

Vœux du Maire : samedi 15 Janvier 2022 à 18H30.

Repas des plus de 60 ans : dimanche 6 Mars 2022.

Cérémonie du 11 Novembre au monument aux morts à 11h30 suivi de l'apéritif à la salle polyvalente. Commander une gerbe au fleuriste de Riez. Pour la Toussaint mettre 4 chrysanthèmes au Monument aux morts et un sur la tombe de Pierre GUILLAUMOND.

N° 2021 - 043 – Installation d'un Central téléphonique Ce standard fonctionne avec internet (ADSL ou plus tard avec la fibre). Prendre la délibération approuvant ce projet et demander la subvention du plan de relance la plus élevée. A l'unanimité. Annule et remplace la délibération du 7 juillet 2021 n° 2021-029.

Monsieur Jean-Philippe LO SCHIAVO étant concerné par ce sujet sort et ne participe ni au débat ni au vote.

N° 2021 - 044 – Parcours emploi compétence : Accord pour créer un poste d'adjoint administratif à la mairie dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétence à compter du 1^{er} novembre 2021. Prendre la délibération autorisant Monsieur le Maire à signer la convention, le contrat et tous les documents nécessaires. A l'unanimité.

Monsieur Jean-Philippe LO SCHIAVO revient en séance
N° 2021 – 045 Prêt du matériel communal : Accord pour la convention établie pour le prêt du matériel communal. Un dépôt de garantie de 200 euros sera demandé à chaque prêt de matériel. A l'unanimité.



LA VIE MUNICIPALE

Rapports des services eau potable, d'assainissement collectif et non collectif RPQS 2020 : Avis favorable pour ces rapports, à l'unanimité.

N° 2021 - 046 – Syndicat intercommunal exploitation fourrière de Vallongues : Accord pour le retrait de la commune du Chaffaud Saint Jurson et l'adhésion des communes de St Michel l'Observatoire, Revest Saint Martin, Saint Paul lez Durance et Ongles. Faire délibération, à l'unanimité.

N° 2021 - 047 Délibération modificative Budget commune n°2 virement de crédit : compte 10226 opfi + 3 601.00 ; compte 2184-94 + 1 500.00 ; compte 2031 108 – 5 101.00. A l'unanimité.

N° 2021 - 048 – Demande de subvention exceptionnelle 2021 de l'association AMSAIE pour financer le démarrage de leurs activités : Accord pour donner 300 € de subvention. Faire délibération, à l'unanimité.

Modifications PLU : informations diverses.

Lettre de la DLVA concernant la prise de compétence eau et assainissement, éclairage public du lotissement Parc des écoliers : Pour la DLVA, le reprise des réseaux de ce lotissement ne revêt pas d'intérêt communautaire

Séance du 25 octobre 2021

Adoption du compte rendu de la séance du 29 septembre 2021, à l'unanimité.

DPU non exercé : Vente Riggi /Lorcy parcelle ZC 37.

N° 2021 - 049 – panneaux et signalétique extérieurs et centre village : Accord pour demander la subvention du Fodac la plus élevée possible pour ce projet. Faire délibération. A l'unanimité

N° 2021 - 050 –Tableau des emplois : Ce tableau est mis à jour en tenant compte de la suppression des emplois d'ATSEM et d'adjoint administratif suite à la création d'un emploi d'agent de maîtrise et un emploi de rédacteur et avec l'avis favorable du CDG en date du 11 octobre 2021. Accord à l'unanimité. Faire délibération.

N° 2021 - 051 –Central téléphonique : Accord pour retenir l'entreprise Avelia pour installer un standard téléphonique dans les bureaux de la mairie, salle polyvalente et école. Accord pour le devis matériel 2 460.00 HT (subventionné à 100%), redevance mensuelle de 240 euros et installation 800 euros. A l'unanimité. Faire délibération.

N° 2021 – 052 – Entretien du chauffage des bâtiments communaux : Accord pour la proposition de maintenance des installations de chauffage et climatisation des bâtiments communaux (sauf église et presbytère) pour un forfait annuel de 2 256.06 euros HT par an. A l'unanimité. Faire délibération.

Régime indemnitaire : Accord pour une augmentation aux employés en activité. A l'unanimité

Information aux conseillers du mail reçu de Monsieur Michel Derrieu.

Secrétariat de la Mairie Agence Postale

Ouverture

du lundi au vendredi de 9h à 12h

Tél & fax : 04.92.77.85.02

Mail : mairie-roumoules@wanadoo.fr



Fermeture des Bureaux

Secrétariat Mairie

Les vendredis 24 et 31 décembre 2021

Agence postale

Les vendredis 24 et 31 décembre 2021

Bibliothèque Municipale

Sera fermée du 23 décembre au 4 janvier 2022

Reprise le 5 janvier 2022

Horaires janvier 2022

Mercredi 16h00 - 18h00

Samedi 10h - 12h

Puis mercredi horaire 17h00 – 19h00

Samedi 10h - 12h



Panneau Pocket



Les alertes et informations de
votre Commune de Roumoules
sont sur PanneauPocket

- 1 Téléchargez l'application PanneauPocket
- 2 Recherchez "Roumoules" ou "04500"
- 3 Cliquez sur le  à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris



Disponible gratuitement sur



Play Store



Apple Store



AppGallery



**Vous pouvez retrouver le bulletin municipal
et d'autres informations
sur la commune sur le site internet de la commune :**



<https://www.roumoules.fr>

État Civil

NAISSANCES

- 24 juin 2021 Alba ROCCHI (fille de Sophie Robert, fille d'Annie et Maxime, notre facteur retraité)
- 7 août 2021 June, Maxime PERRONA MEAUX
- 17 août 2021 Soline, 'Owrha, Neïra, Ozalée, Solal BETON-MULLE
- 4 Novembre 2021 Célia, Magali, Muriel ROUGON



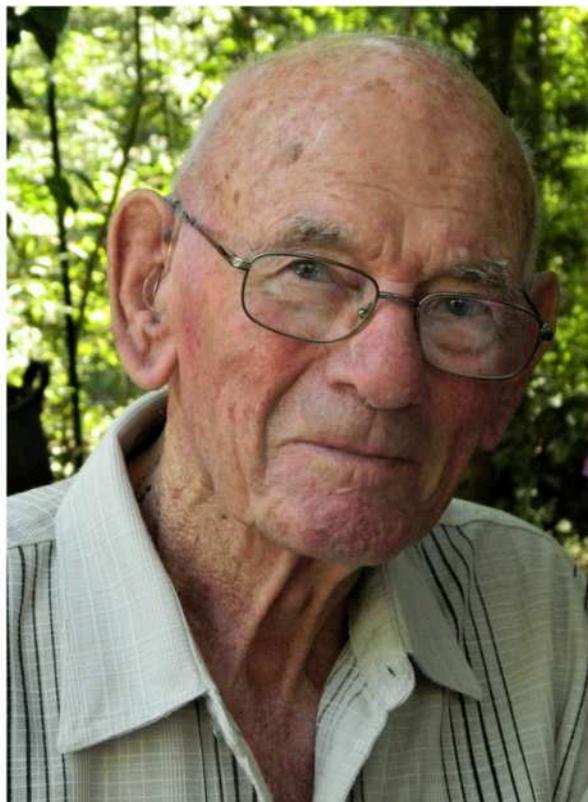
*Si vous souhaitez faire paraître la photo de votre nouveau-né
dans le bulletin municipal, vous pouvez nous l'envoyer
directement par mail à l'adresse suivante :
mairie-roumoules@wanadoo.fr*



Décès et inhumations

- Andrée, Séraphine IELLI, épouse COUPIER
- Jean-Jacques, Louis PERRET
- John, Paul POPOVICH
- Pierre, Alfred, Auguste IELLI
- Georgette, Jacqueline MOURU DE LACOTTE
- Jean, Pierre SCHAFFTER





Hommage à Pierrot IELLI

1930 – 2021

Le 1er septembre dernier, s'en est allée une figure familière de notre village, une personne humble mais au cœur immense et au dévouement exemplaire.

La commune et ses habitants lui doivent cette reconnaissance et cet hommage bien mérités tant la vie de Pierrot a été marquée par le respect de ses valeurs.

Une vie qui a commencé le 3 juin 1930 à Marseille.

Son père Baptiste, exerçait le dur métier de scaphandrier au port et réparait les coques des bateaux. Sa mère Yvonne, était mère au foyer et éleva quatre enfants : Pierrot l'ainé, puis Henri, Andrée récemment décédée et Louis. Une belle famille mais la vie était difficile.

Pierrot avec qui nous parlions très souvent me racontait cette période de sa vie. Les soucis de santé de son père, du fait de son métier, obligeront sa famille à quitter Marseille pour Roumoules où sa mère avait des attaches familiales.

Désormais Roumoules devenait son village d'adoption et de cœur. La famille acheta une maison dans la rue de Cayoni qui appartenait précédemment à Louis Seguin, boulanger du village. Elle est toujours occupée par son beau-frère Jacky Coupier. Durant la guerre, Pierrot partagea la vie des habitants du village et noua rapidement de solides amitiés avec les jeunes de son âge, en partageant des passions communes, notamment le foot...

A la libération, en 1944, Pierrot devient apprenti mécanicien au garage d'Emile Aillaud à Riez. Il y apprit son métier. Parmi les anecdotes, il me racontait comment il avait appris à réparer un bloc moteur fissuré par le gel avec la technique dites « du point chainette », cela m'avait marqué. Le 12 juillet 1952 il épousa à Moustiers, Colette avec qui il partagera 69 ans de vie commune. Trois enfants naitront de cette union. Le regretté Jean-Marc en 1953, Max en 1955, Patrick en 1959 et plus tard Lary qui fut élevé comme leur fils. Bon époux et bon père, Pierrot sut toujours inculquer à ses enfants les valeurs qui lui étaient chères. A la fin des années 1950, Pierrot et sa famille partiront pour Marseille, où il travailla comme réparateur de grues dans la société Paget. Il y resta une dizaine d'année et en 1970 la famille revint à Roumoules où Pierrot ouvrit un garage de mécanique au Coulet. Il le garda près de 20 ans avant de passer le relais à Jean-christophe Famiglietti. Revenu dans son village, Pierrot, fidèle à ses valeurs, ne tarda pas à s'investir pour sa commune et dès 1971, il intégra l'équipe municipale de Pierrot Guillaumond. Il y fut un conseiller municipal et adjoint écouté et à l'écoute des habitants, pleinement investi et dévoué dans ses missions et fonctions. Il y consacra 24 ans de sa vie, jusqu'en 1995. J'ai partagé un mandat avec lui et j'ai pu apprécier la personne et son humanité, une profonde estime et une grande considération se sont développées à partir de là. J'aimais discuter avec lui. Il avait une solide connaissance du village et connaissait par cœur les réseaux d'eau et assainissement sur lesquels il était très souvent intervenu pour réparer les fuites ou déboucher les égouts. Et puis vint le temps d'une retraite bien méritée à Roumoules qui connut des joies avec la naissance de ses petits-enfants, arrières petits-enfants et arrière arrière-petite-fille mais aussi de deuils avec le décès de Jean-Marc, d'un frère et d'une sœur très chers. Pierrot fit front. Il aimait la chasse mais de façon respectueuse. Il avait plaisir aussi de partager quelques parties de cartes au bistrot ou quelques parties de boules avec les collègues. Son jardin de la Riaille et ses oliviers à Moustiers constituaient pour lui un havre de paix et de plaisir. Nous n'oublierons pas Pierrot se déplaçant avec sa Fiat Panda ou ses promenades avec Eros, son chien bien aimé. Une figure familière du village est partie mais les marques qu'elle a laissées ne s'effacent pas. Nous ne l'oublierons pas.

A son épouse, à ses enfants et à toute sa descendance nous transmettons toute notre estime et reconnaissance.

Au revoir Pierrot.

Travaux réalisés le 2nd semestre 2021

Les travaux de réhabilitation :

Les travaux de réhabilitation de la dernière tranche de la route de Puimoisson ont été réalisés courant octobre. Désormais cette voie qui s'était fortement dégradée au fil du temps a été entièrement aménagée et élargie. Elle est très utilisée par les locaux mais aussi par les touristes qui l'utilisent comme voie de délestage. Les travaux ont été réalisés par le groupement de commandes Sud Verdon qui est devenu opérationnel en juillet dernier et ce pour une durée de 4 ans.

Rassemblant 9 communes du Plateau, ce marché nous permet de tirer les prix et ainsi réaliser des économies d'échelle. L'entretien de la voirie communale (la commune possède 100 kms de voies et chemins communaux) est très lourd à porter mais il est indispensable. La commune y consacre à peu près 100 000 euros par an, un poste budgétaire très important. Toutefois depuis quelques années, ces travaux sont bien subventionnés notamment par le DETR (l'Etat) et le département avec le FODAC et les amendes de police.

Je rappelle également que l'effort entrepris par la commune pour améliorer son réseau routier et le rendre plus sécurisé ne doit pas être dénaturé par l'attitude irresponsable de certains automobilistes qui profitent de ses belles routes pour rouler beaucoup plus vite. Il est bon de rappeler que la limitation de vitesse est portée à 80km/h dans le cas général et limitée à 50km/h voire 30km/h en agglomération. Il y a suffisamment de signalisation (panneaux, radars pédagogiques, ralentisseurs) pour que certains continuent à ignorer cette limitation....

Les travaux d'embellissement :

Ils ont été réalisés par nos agents communaux, notamment les calades réalisées autour de la croix Place du 19 mars 1962, d'autres travaux de ce genre suivront.



La déchetterie intercommunale réalisée par la DLVA à la zone d'activité :

Comme je vous l'avais annoncé dans le précédent bulletin, les travaux de la déchetterie ont commencé début septembre. De gros travaux de terrassement et de pose des réseaux humides sont réalisés. Des réunions de chantier sont organisées tous les mardis matin, les élus de la commune y participent activement. La DLVA et plus particulièrement le service environnement-déchets, envisage son ouverture au 1^{er} trimestre 2022.

Nous attendons avec impatience qu'elle soit opérationnelle le plus rapidement possible. Outre le problème du traitement des déchets verts qui n'est pas satisfaisant à l'heure actuelle, j'ose espérer que toutes les personnes qui continuent à jeter leurs encombrants à côté des colonnes de tri auront un sursaut civique et amèneront ceux-ci à la déchetterie. C'est un souhait à défaut d'être un vœu pieu.

La médiathèque :

La médiathèque est ouverte depuis de 1^{er} septembre 2021, comme cela a été dit sur le précédent bulletin. Compte tenu de la place disponible, celle-ci peut désormais offrir aux usagers une gamme élargie. En outre, une salle aménagée pourra accueillir des expositions et des conférences. Une nouvelle association : l'AMSAIE regroupant une équipe de bénévoles très dynamique assure la bonne marche de cette bibliothèque et organise aussi des ateliers. Une bonne chose pour le centre de notre village. Venez nombreux.



Travaux prévus au 1^{er} semestre 2022

Réhabilitation de la tranche 1 du Chemin des Antennes:

Comme la route de Puimoisson, la route des Antennes, et plus particulièrement la montée « des anciennes poubelles », s'est fortement dégradée par des mouvements de terrain, des ravinements et aussi par une circulation de plus en plus intense sur cet itinéraire de délestage. Il fallait intervenir afin de sécuriser cette route. Un projet important de près de 110 000 euros HT a été lancé, subventionné à 70% par le DETR (l'état) et les Amendes de Police du CD04.

Les travaux seront réalisés dans le cadre du groupement de commande Sud Verdon et consisteront à purger les parties argileuses, rechargement couche d'enrobé et surtout la réalisation d'une nouvelle banchée côté talus pour élargir la voie et retenir les graviers.

Réhabilitation des réseaux d'eau et d'assainissement de la Rue des Remparts :

Cette réhabilitation initialement prévue à l'automne 2021 est reportée au 1^{er} semestre 2022. Des retards pris sur d'autres chantiers dans des communes voisines expliquent ce report. Les propriétaires concernés seront bien entendu prévenus à l'avance du démarrage des travaux.

Sur l'année 2022 :

Sur l'année 2022, des travaux portés par le SDE04 consisteront à enfouir les réseaux aériens de téléphone et d'électricité sur le secteur de la rue des Oliviers. Un vaste programme a été établi avec le SDE04 pour tout le secteur des Adrechs et de la Garenne. Tout le monde a pu remarquer que dans ce quartier, les réseaux aériens sont surchargés. Outre l'inesthétique, il y a surtout un problème de sécurité. Les poteaux bois qui soutiennent ces réseaux sont de plus en plus fragiles. Certains sont déjà tombés, la plupart ont été installés dans les années 1970 lors de la création de ce lieu résidentiel. Des travaux très lourds financièrement qui seront étalés sur plusieurs années.

Installation des panneaux indicateurs et numéros d'adressage :

La commune a déjà dénommé les chemins communaux. Un projet a été lancé consistant à acheter et installer tous les panneaux et numéros nécessaires pour un bon adressage. Une subvention a été demandée auprès du CD04 au titre d FODAC 2022. Dans ce même projet, l'achat de nouvelles signalisations verticales a été prévu. Il s'agit de remplacer ou de compléter certains panneaux routiers. Une bonne signalisation et un bon adressage, surtout dans les parties périphériques de notre commune sont devenus indispensables, notamment avec l'arrivée de la fibre optique.

Mots mêlés de Noël :

H	I	C	H	O	C	O	L	A	T	S	I	X	H
Q	Z	C	B	R	E	V	E	I	L	L	O	N	E
S	U	R	P	R	I	S	E	B	B	X	N	X	A
T	R	A	I	N	E	A	U	N	I	S	E	M	E
S	A	P	I	N	I	B	O	N	B	O	N	S	U
H	I	N	X	X	A	X	V	D	E	E	U	A	G
R	E	N	N	E	U	I	V	O	V	V	U	A	A
C	H	E	M	I	N	E	E	Q	Y	I	S	P	J
A	E	L	T	G	U	I	R	L	A	N	D	E	A
C	A	D	E	A	U	X	J	O	U	E	T	S	D
A	U	J	I	C	R	E	C	H	E	W	K	A	C
Q	B	Û	C	H	E	E	B	L	A	J	V	G	M
H	O	T	T	E	M	D	E	T	N	Y	L	A	I
D	É	C	E	M	B	R	E	P	A	C	T	K	V



Cheminée
Guirlande
Cadeaux
Jouets
Crèche
Hotte
Bûche
Réveillon
Décembre
Renne
Chocolats
Traîneau
Sapin
Bonbons



(Solution page 36)

**Vous trouverez dans ce bulletin
1 plan recto verso de la commune
avec les nouvelles dénominations
des chemins communaux**

Enigme littéraire...

Romancier anglais né en : 1859, mort en 1930.

Indices :

- 1/ Le compagnon d'aventures de son héros est aussi médecin.
- 2/ Le titre de l'un de ses romans les plus célèbres comporte le mot « chien ».
- 3/ Son héros est aussi célèbre par sa pipe, son violon et son couvre-chef que par ses qualités

(Solution page 36)

Cérémonie du 11 novembre

Après une année 2020 marquée par la crise sanitaire et des commémorations à minima et sans public, ce 11 novembre 2021 nous a permis de nous retrouver très nombreux autour du Monument aux morts de la commune pour commémorer le 103^{ème} anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918.

Effectivement, plus d'une centaine de personnes réunissant les enfants des écoles, leurs enseignants, les autorités civiles et militaires, le Conseil Municipal, les représentants de l'UNC et les habitants ont écouté avec attention et recueillement les discours officiels : celui de l'Association Nationale des victimes de guerre, lu par 2 élèves, celui de l'UNC par le capitaine Joël Le Brazidec et celui de la Secrétaire d'Etat chargée des anciens combattants par le Maire.

Tous ces discours ont mis l'accent sur le devoir de mémoire des générations actuelles envers tous ceux, civils et militaires, qui sont morts dans les conflits anciens et plus récents pour notre Pays et contribuent ainsi au rayonnement des valeurs de Notre République.

A Roumoules, nous pouvons être fiers de cette prise de conscience. La météo était très clémente, la cérémonie s'est terminée autour du verre de l'amitié devant la salle polyvalente.



Dématérialisation de l'urbanisme au 1^{er} janvier 2022

A compter du 1^{er} janvier 2022, vous aurez la possibilité de déposer une autorisation d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire, certificat d'urbanisme...) sous forme numérique.

L'url pour la saisine par voie électronique pour les autorisations d'urbanisme est :

<https://dlva-paa.geosphere.fr/portailccs-dlva>

Le lien de cette téléprocédure sera mis sur le site internet de la commune et sur le site de la DLVA.

Agence postale communale



Notre chère Danièle a pris sa retraite.

Depuis le 1^{er} septembre 2021,
vous êtes accueillis à l'agence postale
par **Sandrine**
de 9h à 12h du lundi au vendredi.

Une agence postale communale reprend 80% des activités faites dans un bureau de poste. Il s'agit principalement des activités liées au courrier / colis : vente de timbres, vente d'enveloppes et prêt à poster, affranchissement courrier et colis, retrait des lettres et colis.....

et des activités financières de dépôts et de retraits.



Bienvenue à ...

Mercurie itinérante du Verdon

04.94.70.14.76 ou 06.31.31.04.85



Dates mercurie itinérante Janvier 2022

Montagnac	Mardi 04
Puimoisson	Jeudi 06
La Verdrière	Vendredi 07
Ginasservis	Mardi 11
Roumaoules	Jeudi 13
Varages	Vendredi 14
Favernes	Mardi 18
Quinson	Jeudi 20
La Palud/Verdon	Vendredi 21
Moustiers sainte Marie	Mardi 25
Esparron de Verdon	Jeudi 27

Dates mercurie itinérante Décembre 2021

Montagnac	Mardi 07
Puimoisson	Jeudi 09
La Verdrière	Vendredi 10
Ginasservis	Mardi 14
Varages	Jeudi 16
La Palud / Verdon	Vendredi 17
Favernes	Mardi 21
Quinson	Jeudi 23
Roumaoules	Vendredi 24
Moustiers sainte Marie	Mercredi 28
Esparron de Verdon	Jeudi 30

Dates mercurie itinérante Février 2022

Ginasservis	Mardi 01
Puimoisson	Jeudi 03
La Verdrière	Vendredi 04
Favernes	Mardi 22
Roumaoules	Jeudi 24
Quinson	Vendredi 25
Moustiers sainte Marie	Mardi 01 Mars
Esparron de Verdon	Jeudi 03 Mars
La Palud/Verdon	Vendredi 04 Mars



Manon vend ses produits locaux sur le marché du jeudi soir. Vous pouvez y acheter des courges, des pommes de terre, des lentilles, ou encore du miel.



Jerôme et Rebecca, maraîchers, vous proposent un nouveau stand de fruits et légumes provenant du plateau des Antennes.



Médiathèque

Quelques mots sur notre nouvelle salle Léon SPARIAT

Comme vous l'avez certainement remarqué, celle-ci accueille au 1 Place de la République (sous la mairie) ; la nouvelle médiathèque et l'association « Amsaie » nouvellement créée. La Médiathèque et ses animateurs Marie, Michel, Daniel et Jean-François vous accueillent désormais (voir horaires ci-contre). L'aménagement n'est pas encore terminé, nous attendons du mobilier qui nous permettra d'agrandir notre fond littéraire adulte et enfant et de créer un nouvel espace dédié à la vidéo. Notre souhait étant de pouvoir répondre toujours plus à vos attentes et demandes.
Renseignements aux jours d'ouverture.



Horaires des permanences Médiathèque pour la période hivernale 2021/2022

Du Mercredi 22 Décembre 2021 au Mardi 1^{er} Février 2022 :

16H00-18H00

Les horaires des Samedis restent inchangés :

10H00-12H00

Fermeture Médiathèque pour les fêtes de fin d'année

Fermeture : Mercredi 22 Décembre 2021 à 18H00

Réouverture : Mercredi 05 Janvier 2022 à 16 H00



VOS ANIMATEURS MARIE, MICHEL, JEAN-FRANÇOIS ET DANIEL VOUS SOUHAITENT
DE BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE



Généalogie

DEUXIEME WEEK-END DE GENEALOGIE A ROUMOULES



26-27 MARS 2022 de 9h à 12h et de 14h à 18h
exposition permanente jusqu'au dimanche 3 avril inclus
Médiathèque LÉON SPARIAT (sous la mairie)
(ENTREE GRATUITE)

Réception par Mr le Maire et le Cercle Généalogie des Alpes de Haute Provence
dimanche matin en **SALLE POLYVALENTE** (10h30)

Plus de 40 000 actes dépouillés dans les registres des mairies

- de ROUMOULES (naissances, mariages, décès de 1550 à 1945)
- de BRAS D'ASSE - LA BEGUDE (naissances, mariages, décès de 1600 à 1945)
- de REGUSSE (Var) jusqu'à BLIEUX, CLUMANC, LA PALUD et MOUSTIERS
- des villages du plateau de VALENSOLE, de la vallée de l'ASSE et du VERDON
- extension jusqu'en ITALIE (Ligurie et Toscane à savoir Tiglieto, Pise et Florence)

Renseignements complémentaires en Mairie

Comment retrouver ses ancêtres et commencer une généalogie



Ecole

1 La France est une **République indivisible, laïque, démocratique et sociale**. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

2 La République laïque organise la **séparation des religions et de l'État**. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.

• • LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE • •

3 La laïcité garantit la **liberté de conscience** à tous. **Chacun est libre de croire ou de ne pas croire**. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

4 La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la **liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous** dans le souci de l'intérêt général.

5 La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ces principes.

CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.

6 La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. **Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression** qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.

7 La laïcité assure aux élèves l'accès à **une culture commune et partagée**.

8 La laïcité permet l'exercice de la **liberté d'expression** des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

9 La laïcité implique le **rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations**, garantit l'**égalité entre les filles et les garçons** et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.

10 Il appartient à tous les personnels de **transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité**, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.

11 Les personnels ont un **devoir de stricte neutralité** : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.

• • L'ÉCOLE EST LAÏQUE • •

12 **Les enseignements sont laïques**. Afin de garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, **aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique**. Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.

13 Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.

14 Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. **Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit**.

15 Par leurs réflexions et leurs activités, **les élèves contribuent à faire vivre la laïcité** au sein de leur établissement.

TOUR D'HORIZON DES ACTUALITES

DLVA Lignes Bus

À PARTIR DU 2 SEPTEMBRE 2021

Ligne 135 TAD

PUIMOISSON
ROUMOULES
RIEZ





Trans'Agglo Pratique et pour tous
Il n'y a rien de commun dans nos transports

Trans'Agglo Pratique et pour tous
Il n'y a rien de commun dans nos transports

Ligne 135 TAD

PUIMOISSON > ROUMOULES > RIEZ
Le Trans'Agglo ne circule pas les jours fériés

ALLER

JOURS DE FONCTIONNEMENT	LàV	Sam	LàV	Sam
PUIMOISSON - ST ÉLOI		8:40	12:55	12:55
ROUMOULES - 19 MARS 1962	6:38	8:53	13:08	13:08
RIEZ - PRÉ DE FOIRE	6:45	9:00	13:15	13:15

RETOUR

JOURS DE FONCTIONNEMENT	Sam	LàV	Sam	LàV
RIEZ - PRÉ DE FOIRE	12:00	13:10	17:25*	19:05
ROUMOULES - 19 MARS 1962	12:07	13:22	17:32	19:12
PUIMOISSON - ST ÉLOI	12:20	13:35	17:45	

*Correspondance avec la Ligne 132

● TAD - Transport à la demande
N° de réservation : 0 800 870 942

⚠ Horaires calculés dans des conditions normales de circulation sous réserve de modifications.
Plus d'infos sur mobilite.dlva.fr



Où acheter vos titres de transport ?
Merci de faire l'appoint. Les coupures au-dessus de 20 € pourront être refusées dans les bus.

Auprès du conducteur :
• Ticket unitaire • Pass 12 voyages

Points de vente :
Office du tourisme Gréoux-les-Bains
Office du tourisme Manosque
Halte routière Manosque
• Pass 12 voyages

Eboutique sur le site : mobilite.dlva.fr
• Pass annuel
• Pass mensuel

Accueil
Hôtel d'Agglomération
Place de l'hôtel de ville 04100 Manosque
Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00
mobilite@dlva.fr

Renseignements
0 800 870 942



Nouveau, l'appli M-ticket !
Mon ticket de transport sur mon smartphone !



FLASHEZ
ACHETEZ
VALIDEZ



Faites signe au conducteur de s'arrêter

Les tarifs, les points de vente ?
Toutes les infos sur : mobilite.dlva.fr
ou [f Trans'Agglo](https://www.facebook.com/transagglo)



Le port du masque est obligatoire dans le bus.

Sudoku de Noël



(Solution page 36)



TOUR D'HORIZON DES ACTUALITES

À PARTIR DU 2 SEPTEMBRE 2021



MANOSQUE Ligne 132

Ligne 132
INTERURBAINE

Riez > Gréoux les Bains > Manosque

RIEZ
GRÉOUX LES BAINS
MANOSQUE



CODES GIROUETTES	L132	132D1	132D2	132D3	L132	132D4	L132	L132
JOURS DE FONCTIONNEMENT	L à V	L à V	L à V	L à V	L à S	L à V	L à S	L à S
PÉRIODE DE FONCTIONNEMENT	Toute l'année	Période scolaire	Période scolaire	Période scolaire	Toute l'année	Période scolaire	Toute l'année	Toute l'année
ROUMOULES 19 MARS 1962		6:40						
PUIMOISSON ST ÉLOI	6:35							
RIEZ - PRÉ DE FOIRE	6:45				7:50		13:15	17:50
ALLEMAGNE EN PROVENCE - CHÂTEAU	6:55	6:55			7:57		13:25	18:00
SAINT-MARTIN-DE-B. - MAIRIE	7:00	7:00			8:03		13:30	18:05
GRÉOUX LES BAINS - JAS DU ROCHER			6:50					
GRÉOUX LES BAINS - CLOS DE COUTIN			6:55					
GRÉOUX LES BAINS - MAURINES			6:57					
GRÉOUX LES BAINS - AURABELLE				6:40				
GRÉOUX LES BAINS - GROUPATASSE	7:07			6:53	8:10		13:38	18:13
GRÉOUX LES BAINS - HAUTES PLAINES				6:55				18:14
GRÉOUX LES BAINS - RIAYES-COMBES				7:00				
GRÉOUX LES BAINS - PASSY	7:10	7:10			8:12		13:40	18:15
GRÉOUX LES BAINS - FONTAINE VIEILLE			7:00					18:17
GRÉOUX LES BAINS - MARRONNIERS (CHEMIN NEUF)	7:11			7:05	8:15	8:15	13:42	
GRÉOUX LES BAINS - ÉTOILE DISPATCHING			7:10	7:10	8:15	8:15		
VINON - NOISETIERS								18:27
VINON - CRÈCHE								18:30
GRÉOUX LES BAINS - 4 CHEMINS	7:26		7:18	7:20	8:30	8:30		
MANOSQUE - J.CUGNOT	7:34			7:28	8:38		13:57	18:48
MANOSQUE - HÔPITAL L. RAFFALLI	7:36				8:40		13:59	18:50
MANOSQUE - ECOLE INTERNATIONALE	7:36	7:35		7:30	8:40			
MANOSQUE - LYC. DES ISCLES	7:38	7:37		7:32	8:42			
MANOSQUE - HALTE ROUTIÈRE	7:43	7:42		7:37	8:47	8:46	14:09	19:00
MANOSQUE - TANNERIE	7:48	7:47		7:42		8:50		
MANOSQUE - CLG J. GIONO	7:53	7:52	7:35			8:55		
MANOSQUE - GARE SNCF	7:58				8:52		14:14	19:05

arrêts scolaires en période scolaire uniquement

RAPPEL VACANCES SCOLAIRES

- Du lundi 25 octobre au dimanche 7 novembre 2021
- Du lundi 20 décembre au dimanche 2 janvier 2022
- Du lundi 7 février au dimanche 20 février 2022
- Du lundi 11 avril au dimanche 24 avril 2022
- Du jeudi 7 juillet 2022 à la rentrée

Des correspondances sont possibles avec les lignes de La Région et le TER
Horaires calculés dans des conditions normales de circulation sous réserve de modifications.
Le Trans'agglo ne circule pas les dimanches et jours fériés sauf pour la ligne 136.
Plus d'infos sur mobilitte.dlv.fr

Manosque > Gréoux les Bains > Riez

CODES GIROUETTES	L132	L132	132D1	132D2	132D3	132D4	L132	L132	132D5	132D6	132D7	L132	132D8
JOURS DE FONCTIONNEMENT	L à S	L à S	Merc	Merc	Merc	Merc	L à S	L à S	LMJV	LMJV	LMJV	L à V	LMJV
PÉRIODE DE FONCTIONNEMENT	Vacances Été	Toute l'année sauf été	Période scolaire	Période scolaire	Période scolaire	Période scolaire	Toute l'année	Toute l'année	Période scolaire	Période scolaire	Période scolaire	Toute l'année	Période scolaire
MANOSQUE - CLG J. GIONO			12:15		12:10		12:15*		16:00	16:55			
MANOSQUE - TANNERIE			12:20			12:20	12:20*		16:10		17:10	18:10**	18:10
MANOSQUE - HALTE ROUTIÈRE	8:00	8:20	12:25	12:25		12:25	12:25	16:15	16:15		17:15	18:15	18:15
MANOSQUE - GARE SNCF	8:05	8:25					12:30	16:20				18:20	
MANOSQUE - LYC. DES ISCLES			12:30	12:30			12:32*		16:20	17:00	17:20	18:25**	18:20
MANOSQUE - HÔPITAL L. RAFFALLI	8:07	8:27					12:32	16:27				18:25	
MANOSQUE - ECOLE INTERNATIONALE			12:32	12:32			12:32*	16:27**			17:20	18:25**	18:23
MANOSQUE - J.CUGNOT	8:09	8:29	12:35	12:35			12:38	16:29		17:03	17:26	18:30	18:26
GRÉOUX LES BAINS - 4 CHEMINS			12:40	12:42	12:30	12:35	12:45	16:37	16:30	17:10	17:33	18:37	18:33
GRÉOUX LES BAINS - RIAYES-COMBES				13:02	12:50	12:55			16:40	17:30	17:53		
GRÉOUX LES BAINS - ÉTOILE				13:10	12:53	12:58			16:43	17:33	17:56		18:53
GRÉOUX LES BAINS - FONTAINE VIEILLE				13:14	12:57	13:02			16:47	17:37	18:00		18:57
GRÉOUX LES BAINS - JAS DU ROCHER				13:16	12:59	13:04			16:49	17:39	18:02		18:59
GRÉOUX LES BAINS - CLOS DE COUTIN				13:18	13:01	13:06			16:51	17:41	18:04		19:01
GRÉOUX LES BAINS - MAURINES				13:21	13:03	13:08			16:53	17:43	18:06		19:03
GRÉOUX LES BAINS - MARRONNIERS	8:27	8:47	13:00				13:00	16:46				18:49	
GRÉOUX LES BAINS - PASSY	8:28	8:48	13:02				13:01	16:47				18:50	
GRÉOUX LES BAINS - GROUPATASSE	8:30	8:50					13:03	16:49				18:52	
GRÉOUX LES BAINS - HAUTES PLAINES					13:08		13:10*	16:50		17:48			19:08
GRÉOUX LES BAINS - AURABELLE				13:30							18:16		
ST-MARTIN-DE-BRÔMES - MAIRIE	8:38	8:58	13:12				13:16	17:02		17:58		19:00	19:18
ALLEMAGNE EN PROVENCE - CHÂTEAU	8:43	9:03	13:17				13:21	17:07				19:05	19:23
RIEZ - PRÉ DE FOIRE	8:53	9:13					13:31	17:17				19:15	
PUIMOISSON - ST ÉLOI							13:41					19:25	
ROUMOULES - 19 MARS 1962			13:37										19:43

arrêts scolaires en période scolaire uniquement

** arrêt desservi uniquement LMJV
* arrêt desservi uniquement le mercredi

BVI ZOU Correspondance ZOU BVI RIEZ-CASTELLANE



Les ordures ménagères résiduelles ou ultimes

Vous vous demandez certainement, ou pas, ce que deviennent nos déchets non recyclables que nous vidons dans les containers de déchets ménagers verts ? Ces déchets sont également appelés déchets ultimes parce que non recyclables.

Tous ces containers verts sont ramassés par les bennes et sont déposés au CSDU 04 (Centre de Stockage des Déchets Ultimes) qui se trouve à Valensole dans le vallon de Serraires, sur la route de Manosque. Vous pouvez visionner une vidéo de présentation du CSDU 04 à l'adresse suivante : <https://youtu.be/QfrBy0tE2As>

En 2019 chaque habitant de la DLVAglo a jeté en moyenne 367 kg d'ordures ménagères résiduelles. En voici la répartition :



DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

TLC : Textiles, Linge de maison, Chaussures

DMS : Les Déchets Ménagers Spéciaux (DMS) sont les déchets domestiques présentant un danger potentiel pour la santé ou l'environnement. Il s'agit de déchets de produits potentiellement :

- explosifs (aérosols...),
- corrosifs (acides),
- nocifs ou irritants (ammoniaques),
- inflammables (alcool, solvant),
- polluants (comportant des métaux lourds par exemple comme les piles),
- toxiques (médicaments, herbicides...).

En moyenne, les habitants de la DLVA rejettent 75% de déchets recyclable ! Il nous reste une bonne marge de progression.

Envol pour la jeunesse

Dans le cadre de ses compétences la D.L.V.A. lance un projet ambitieux concernant la jeunesse.

Après plusieurs réunions préparatoires, une journée de finalisation et de compilation, regroupant soixante-seize personnes : Jeunes, Elus, Associations et Structures Institutionnelles (Mission Locale, Pôle Emploi...) ; s'est tenue le 06 novembre à GREOUX les BAINS sous la forme d'un Forum Ouvert.

Le but : finaliser les attentes de la jeunesse et déterminer des pistes de réalisation. Chaque participant pouvait proposer un ou plusieurs thèmes. Toutes ces propositions ont ensuite été discutées et enrichies en atelier.

25 thèmes ont été travaillés, puis présentés à l'ensemble des participants. A la suite de cette restitution, l'assemblée plénière a voté pour classer les propositions.

Vous trouverez ci-après la liste des huit propositions qui ont recueilli le plus de suffrages :

1. **Ecologie et développement durable**
2. **Favoriser la communication entre jeunes, institution des élus**

3. **Comment favoriser l'accès à la culture**
4. **Covoiturage**
5. **Lien intergénérationnel**
6. **Discrimination dans la vie sociale et au travail**
7. **Vie sociale et Vie festive**
8. **Mobilité internationale et insertion professionnelle**

Une journée bien remplie !

Et maintenant : la Commission Jeunesse de la D.L.V.A. va se saisir de tout ce travail et engager ses travaux en respectant les priorités déterminées par les votes.

L'objectif final est très ambitieux :

ENSEMBLE BATISSONS LE TERRITOIRE DE DEMAIN.

Mais le dossier n'est pas clos. Si vous avez des idées ou si vous souhaitez participer à un groupe de réflexions, faites-vous connaître en appelant la Mairie de ROUMOULES.

Alain COCUAUD



Rénovation énergétique



Un nouveau service d'accompagnement à la rénovation énergétique (SARE) gratuit est mis en place par la DLVA ainsi que le département par le biais d'une association entre l'Agence Locale pour la Transition Energétique (ALTE) et le Parc Naturel Régional du Luberon (PNRL).

De ce fait des permanences sont tenues par l'architecte du PNRL ainsi que par le référent de l'ALTE deux jours par mois afin de vous proposer cet accompagnement dans le but de :

- **Pré-dimensionner votre projet** via une analyse technico-financière : aides financières les plus avantageuses pour vous, travaux à réaliser en priorité...
Pour les particuliers uniquement, le service est renforcé par la possibilité d'une visite à domicile permettant de mieux dimensionner le projet.
- **Vous oriente vers les professionnels qualifiés pour réaliser vos travaux** : réseau de professionnels partenaires, labels et qualifications...
- **Vous accompagner tout au long de votre parcours de travaux** : avis sur les devis, informations complémentaires...
- **Vous aider à optimiser vos consommations sur le long terme** : écogestes, suivi des consommations...

Tous les habitants de DLVAgglomération peuvent prétendre à cet accompagnement.



SARE ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Synthèse du projet présenté par les deux espaces FAIRE* à l'appel à projet du Département

Le projet de déploiement du SARE par l'ALTE et le PNRL sur le département des Alpes-de-Haute-Provence, prend appui sur leurs expertises de la rénovation énergétique et des aides financières. L'ALTE renseigne la population vaclusienne depuis une vingtaine d'année et les habitants des Alpes-de-Haute-Provence depuis 9 ans. **Notre méthode de travail permet de mettre en place le SARE, à l'échelle des EPCI, dans la continuité des actions 2020.**

L'ALTE interviendra sur l'ensemble du département. Le PNRL n'interviendra que sur les 3 EPCI qui composent son territoire (CCPFML/CCHPPB/DLVA).

UN ACCOMPAGNEMENT SUR LES ASPECTS TECHNIQUES ET FINANCIERS

Une complémentarité essentielle pour le passage à l'acte des ménages et des petites entreprises. Les conseillers abordent la thermique du bâtiment et la production d'énergie pour celui-ci. En parallèle, ils aident les porteurs de projet à identifier et mobiliser les financements adaptés à chaque problématique technique.

La multiplication des interlocuteurs est un point de reproche régulier de la part des particuliers et des entreprises.

UN SERVICE ATTRACTIF ET FACILE D'ACCÈS

Une communication personnalisée et des animations

Des informations fiables pour accompagner la recherche en autonomie (FAQ mise à jour en temps réel, articles...)

Une prise en charge efficace et adaptée aux différents publics, de la prise de contact (téléphone, accueil, formulaire) à la réalisation du projet

Un conseiller FAIRE* attiré

Un service de proximité avec un conseiller intervenant dans les communes du territoire

UNE PRESENCE LOCALE FORTE

Un chef de projet de l'ALTE basé sur Manosque, anciennement conseiller info énergie sur le département durant 6 ans (d'abord chez LOGIAH puis à l'ALTE)

Une coordinatrice du SARE au PNRL

Un conseiller FAIRE et trois architectes-conseils du Parc sur le secteur Manosque / Forcalquier / Banon

Un conseiller FAIRE sur le secteur Digne-les-Bains / Barcelonnette / Sisteron / Castellane

Une présence régulière sur les Communes rurales via des permanences délocalisées



DES INTERACTIONS LOCALES :

L'association ENER'ETHIQUE 04 pour les publics précaires

L'ADIL 05/04 pour les aspects juridiques d'accès à la propriété

LOGIAH 04, opérateur ANAH du territoire

La CMAR 04, structure accompagnatrice des entreprises de la rénovation

Comment contacter l'espace conseil FAIRE de l'ALTE ?

Avant de prendre contact avec l'espace conseil, merci de vous munir de votre **dernier avis d'imposition**.

Sur le site internet de ALTE Provence : www.alte-provence.org > Contacter un conseiller FAIRE

Le formulaire de contact vous permet de décrire votre projet et votre situation à votre conseiller afin qu'il vous réponde précisément. Vous trouverez également de nombreuses informations pour mieux envisager votre projet : foire aux questions, articles, annuaire des professionnels partenaires...

Par téléphone : le lundi et le mercredi, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 au [04 90 74 09 18](tel:0490740918).

<https://www.dlva.fr/2021/11/03/dispositif-sare/>

SECURITE ROUTIERE

**PRÉFÈTE
DES ALPES-
DE-HAUTE-
PROVENCE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**ALPES DE HAUTE
PROVENCE**
LE DÉPARTEMENT

**Sur la route
cet hiver
équipez-vous !**

du 01/11 au 31/03

CHAÎNES ou PNEUS HIVER OBLIGATOIRES*

QUELS ÉQUIPEMENTS ?

Véhicules légers, véhicules utilitaires, camping-cars (catégories M1 et N1) y compris 4 x 4



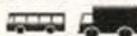
Dispositifs antidérapants amovibles (chaînes à neige métalliques ou textiles) sur au moins 2 ROUES MOTRICES



OU
Être équipé de pneus hiver (neige/4 saisons) sur au moins 2 roues de chaque essieu (SOIT 4 PNEUS HIVER)



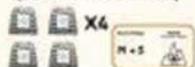
Autocars, autobus (catégories M2 et M3) P.L sans remorque ni semi-remorque (catégories N2 et N3)



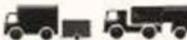
Dispositifs antidérapants amovibles (chaînes à neige métalliques ou textiles) sur au moins 2 ROUES MOTRICES



OU
Être équipé de pneus hiver (neige/4 saisons) sur au moins 2 roues directrices du système de direction principal * ou moins 2 roues motrices (SOIT 4 PNEUS HIVER)



P.L avec remorque ou P.L/S.P.L semi-remorque (catégories N2 et N3)



Dispositifs antidérapants amovibles (chaînes à neige métalliques ou textiles) sur au moins 2 ROUES MOTRICES (même si équipés de pneus hiver)



■ Communes du département soumises à l'obligation (182)

■ Communes du département non-soumises à l'obligation (16)

ⓘ Aire de chaisage : le panneau B26 reste en application tout le long de l'année.



Zone d'équipement obligatoire signalée par les panneaux B58 et B59



Sur autoroute, l'utilisation des chaînes ou de chaussettes n'est autorisée qu'en cas d'enneigement très important. Attention : vous ne pouvez procéder à la pose de ces équipements sur votre véhicule que sur un espace sécurisé et dédié à cet effet. La pose est strictement interdite sur la bande d'arrêt d'urgence.

Plus d'infos :



pour 182 communes des Alpes de Haute-Provence

Pour aller plus loin : www.securite-routiere.gouv.fr
* en zones montagneuses : Décret n° 2020-1264 relatif à l'obligation d'équipement de certains véhicules en période hivernale.

SECURITE
ROUTIERE VIVRE
ENSEMBLE

VINCI
AUTOROUTES

DIR



Le projet de Charte du PARC avance

Les élus du Parc ont examiné les derniers points restant à discuter lors d'un comité syndical cet automne, pour finaliser le projet de Charte 2023-2038 (ou plutôt 2024-2039, car tous les Parcs en révision ont obtenu un délai supplémentaire d'un an pour tenir compte des difficultés engendrées par la crise sanitaire).

Ont ainsi été débattus les objectifs liés aux projets photovoltaïques industriels, à la circulation motorisée en espace naturel. Un point spécifique a également été fait sur les modalités de gouvernance du Parc et la réponse à une demande de délais supplémentaire exprimée par les groupements de guides d'activités de pleine nature a été examinée et refusée car jugée incompatible avec le calendrier général de révision de la Charte.

En effet les objectifs de la Charte, co-rédigés dans le cadre d'ateliers réunissant élus et partenaires du Parc depuis le début de l'année, ont été soumis à une dernière relecture de mi-août à fin septembre. Une trentaine d'avis portant sur tout ou partie de la nouvelle Charte ont été reçus et analysés : les principales remarques ont été intégrées (notamment des précisions, des oublis...). Les retours ont été majoritairement positifs sur le fond et plus réservés sur la forme (rédaction parfois trop longue, maladroite, trop de redites, de sigles...) et nous ont amené à faire appel à une aide extérieure pour une prestation d'harmonisation. Des réunions ont également été organisées en septembre et octobre pour travailler avec les élus communaux et intercommunaux sur la traduction cartographique des objectifs de la Charte dans le Plan du Parc.

Prochaines étapes

Les dernières retouches sont en cours et la Charte sera proposée pour validation aux élus du Parc le 16 décembre. Elle sera ensuite envoyée au Président de la Région puis au Préfet de Région pour toute une série d'avis (services déconcentrés de l'Etat, Conseil national de protection de la nature, Fédération nationale des Parcs naturels régionaux) attendus d'ici l'été 2022. L'autorité environnementale sera saisie dans la foulée puis une enquête publique organisée début 2023 pour permettre à tous les habitants de se prononcer avant les délibérations des collectivités à l'automne 2023.

On a trouvé de la GEMAPI dans le Verdon

En 2018, une nouvelle compétence a été donnée par l'État aux intercommunalités : la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI). Alors que pour être efficace, la gestion de l'eau doit se faire à l'échelle d'un bassin versant, et non pas à l'échelle administrative d'une intercommunalité. Le syndicat mixte qui porte le Parc du Verdon a donc étendu son périmètre d'intervention à l'échelle du bassin versant du Verdon, et les 7 intercommunalités concernées ont décidé de lui confier cette compétence. En avril, le syndicat a été labellisé EPAGE (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) du bassin versant du Verdon. Cette reconnaissance acte le rôle opérationnel du syndicat en matière de GEMAPI. Un nouveau logo a été créé, pour différencier l'EPAGE qui intervient à l'échelle du bassin versant (69 communes) du Parc qui intervient lui à l'échelle des 46 communes.

Certaines actions déjà mises en œuvre, toutes portées donc par l'EPAGE Verdon, se sont poursuivies :

La restauration morphologique du Colostre

En 2021, le Colostre à Saint-Martin-de-Brômes a pris sa forme finale après un chantier de terrassement inédit. Les travaux de restauration se sont clôturés au tout début du printemps avec la plantation de 4500 arbres et arbustes adaptés aux rives. Frênes, érables, fusains, saules... s'épanouissent doucement grâce à l'arrosage estival réalisé par l'équipe rivière. Cet automne, c'est autour du secteur d'Allemagne-en-Provence (lieu-dit St Antoine) de s'apprêter à retrouver son lustre d'antan. L'opération est financée une nouvelle fois par l'Agence de l'eau et le Fonds européen pour le développement régional (FEDER).

L'entretien des cours d'eau

Les travaux engagés depuis de nombreuses années sur l'entretien du Verdon et de ses affluents se sont poursuivis : sur le haut Verdon sur la Lance à Colmars et le Verdon à Beauzezer et Thorame Haute ; le Jabron et l'Artuby avec la Bruyère et la Lane ; sur le bas Verdon avec l'Auvestre et le Verdon de Gréoux à Vinon. Au programme : suppression des arbres menaçants, enlèvement d'embâcles, dévégétalisation de bancs de galets, enlèvement d'espèces exotiques envahissantes comme la Berce du Caucase... afin de garantir la sécurité publique et de préserver le patrimoine naturel.

Ainsi pour l'année 2021, ce sont près de 56 km de rivières qui ont été entretenus par les entreprises et 50 km par l'équipe rivière. Ces travaux sont réalisés grâce au concours financier de l'Agence de l'eau, d'EDF et des 7 intercommunalités du bassin versant.

EPAGE, GEMAPI, pas tout compris ? Une vidéo simple et pédagogique

Une première vidéo animée a été réalisée pour expliquer ce qu'est la compétence GEMAPI et comment elle s'organise sur le bassin versant du Verdon. Une série de 4 vidéos suivra pour approfondir chacun des volets d'actions de la GEMAPI : l'entretien de la ripisylve, la préservation des zones humides, l'hydromorphologie et la gestion des digues.

Toutes visibles actuellement ou prochainement sur

www.youtube.com/parcduverdon



ANIMATIONS

AMSAIE

Activités multigénérationnelles

Président : Daniel PLANQUETTE - 06.24.04.64.05
d.planquette@free.fr

APER - LOU ESCOULIER (ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE ROUMOULES)

Présidente : Tatiana GILIBERTI - 06.12.76.05.47
Trésorier : Vincent Meyer - 06.74.50.74.82
aper.04@hotmail.com ou meyer-vincent1@hotmail.fr

BODY & MIND

Yoga et tricot

Présidente : Annick GIRAUD
Contact : Bernadette CATTANEO - 06 86 59 96 42
mail.bodyandmind@gmail.com

CINEMA DE PAYS

Cinéma itinérant en milieu rural

Président : Jean-Marie CAYET
Tél. 04.92.78.13.25 ou 09.63.04.56.52
cinemadepays@gmail.com

CLUB INTER-AGE LE COLOMBIER

Président : Joël LE BRAZIDEC - 07.81.30.88.55
Vice-Présidente : Mme Annie BARATTA
Tél. 06 85 57 73 22
escargotiere04@gmail.com

COMITE DES FETES

Président : Robert ROY
comitefetesroumoules@free.fr

LA COLLINETTE

Découverte du chant

Présidente : Françoise IELLI - 06.73.08.16.80
fanchette04@hotmail.fr

L'ECHO DU COLOSTRE

Défense des droits et des causes

Président : Michel PREAU - 06.73.53.97.14
preaumichel@orange.fr
Trésorier : Jean ROUSSET - 04.92.77.87.29
mjrousset@hotmail.fr

L'ECOLE ET L'ASSOCIATION MOUVEMENT

Présidente : Sophie SEZILLE - 04.92.77.86.15
ecoleroumoules@gmail.com

F.D.V (FORME DETENTE ET VITALITE)

Pilates - LIA - Renforcement musculaire

Présidente : Rosine di SERIO - 06.60.59.81.71
Secrétaire : Nathalie BERNE - 06.42.21.59.94
fdv04@yahoo.fr

LES ARTS ECLECTIK

Animations culturelles

Présidente : Claire POURTIER - 07.67.71.31.47
Trésorier : Florian VENET - 06.98.19.45.96
lesartseclectik@gmail.com

TEMPETE

Soirées dansantes, lotos, randonnées pédestres

Président : Laurent COLIN - 06.95.04.62.69
evementiel@asstempete.com

TERRAIN DE MOTOCROSS DE ROUMOULES « Pierre GUILLAUMOND »

Président : Eric MICHEL - 06.42.50.28.07
motoclubduvar@gmail.com

ROUMOULES SAVATE BOXE FRANCAISE CLUB

Boxe française

Trésorier : Jean-Philippe LO SCHIAVO
06.51.07.05.50
roumoules.savate@gmail.com

SOCIETE DE CHASSE

Président : Max IELLI - 04.92.77.87.18
fanchette04@hotmail.fr

VIS TA MINE

Théâtre et vidéo

Président : Cédric GISONDI - 06.83.33.01.18
cedricgisondi@hotmail.com
Animatrice Théâtre : Magali LAPOSSE - 06.82.45.18.17
magali.laposse@laposte.net

CLUB VOVINAM VIET VO DAO

Arts martiaux

Président : Christian BOURJAC - 06.74.78.56.78
hivchristian@hotmail.fr



La vie associative

Forme Détente et Vitalité

ROUMOULES
SALLE POLYVALENTE

séance de découverte gratuite

Venir avec son propre tapis de sol

PILATES 1^{er} cours le Mardi 21 septembre

le Mardi de 17h à 18h15
le mardi de 19h15 à 20h30
le Jeudi de 9h30 à 10h45

Séances avec swiss ball (non fourni)

C'est une méthode d'entraînement physique qui s'inspire du yoga, de la danse et de la gymnastique et qui permet de raffermir le corps en douceur et en profondeur.

PILATES Adapté 1^{er} cours le jeudi 23 septembre
le Jeudi de 10h45 à 12h

Séance adaptée aux personnes souffrant de maladies chroniques avec du renforcement musculaire, du stretching. Sur chaise ou debout. L'accent sera mis sur l'équilibre, la respiration et la posture en recherchant la non douleur et les possibilités de chacun.

1^{er} cours le mardi 21 septembre **L.I.A./**
Renforcement musculaire
le Mardi de 18h15 à 19h15

Fournir un certificat médical – PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE
Renseignements et inscriptions auprès de Rosine 06.60.59.81.71

Attention le nombre de places est limité –
Cours maintenus si nombre d'inscrits suffisants
Information : Les cours peuvent également se suivre par visio

Les cours de Pilates et de renforcement musculaire / LIA ont repris depuis 2 mois et demi. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à venir nous voir aux horaires ci-dessus ou à nous téléphoner, nous serons ravis de vous accueillir. Comme vous pouvez le voir, un nouveau cours « Pilates adapté » a été mis en place pour permettre au plus grand nombre de maintenir une activité physique.

Pour rire...

Comment appelle t-on un chat qui est tombé dans un pot de peinture le jour de Noël ?

Un chat-peint de Noël (un sapin de Noël)

AMSAIE

Une nouvelle association voit le jour à Roumoules.

Son bureau
Président : Daniel Planquette
Vice-Président : Michel Muzellec
Secrétaire : Concetta Zunino
Trésorière : Annick Planquette

Ses animateurs
Ginette, Concetta, Evelyne, Annick, Michèle, Michel, Jean-François, Daniel

Son objectif : Développer et animer des activités nouvelles pour tous âges (scolaires, artistiques, informatiques, culturelles et autres expositions thématiques) Les animateurs bénévoles vous accueilleront suivant un programme établi par le Bureau, les animateurs, les adhérents et entériné lors des assemblées générales annuelles.



L'Association qui a accueilli ses premiers adhérents pour les activités de « soutien scolaire, peinture, poterie et soutien informatique » vous remercie de l'intérêt que vous lui portez et vous attend encore plus nombreux et nombreuses pour découvrir et participer à ses ateliers.

Renseignements au : 06 24 04 64 05
ou d.planquette@free.fr

[Nota : Bientôt le site de l'Association sera consultable en ligne.](#)

Les Arts Eclectik

L'association « les ateliers de la Goulotte » change de nom !

Elle se nomme désormais « **Les Arts Eclectik** ». Nous souhaitons continuer à faire vivre les Festivades de mai et proposer des animations culturelles, des spectacles vivants, des vides greniers... Bref, contribuer à l'animation de notre village !

Un nouveau bureau s'est créé autour d'anciens membres et toute personne intéressée sera bienvenue pour partager son énergie et sa bonne humeur !

Nous espérons vous voir lors de nos prochaines manifestations (dès que se regrouper sera plus aisé!!)

Vide grenier : dimanche 3 avril
Animation musicale et spectacles : samedi 7 mai

Eclectikement vôtre.

Comité des Fêtes

Calendrier 2021-2022 (1)

- Samedi 19 février 2022
 - o Soirée spaghetti « Saint-Valentin »
- Dimanche 20 mars 2022
 - o Fête de la Saint-Joseph « Aïoli géant »
 - o Concours de boules « Souvenir Baratta »
- Samedi 30 avril 2022
 - o Soirée spaghetti « Muguet »
- Lundi 30 mai 2022
 - o Ouverture des inscriptions pour le « Bœuf à la broche »
- Dimanche 26 juin 2022
 - o Fête champêtre du « Bœuf à la broche »
- Jeudi 30 juin 2022
 - o Festival « Poésie et chansons au pays des lavandes » avec l'artiste canadienne Sandra Lecouteur
- Vendredi 30 juillet au mardi 2 août 2022
 - o Fête de la Saint-Pierre *
- Samedi 8 octobre 2022
 - o Soirée spaghetti « Rentrée »
- Samedi 19 novembre 2022
 - o Soirée spaghetti « Beaujolais nouveau »

*programmes à suivre

(1) Calendrier non contractuel, événements communiqués à titre prévisionnel et soumis à autorisation, le Comité des Fêtes se réservant la possibilité d'en annuler tout ou partie en raison des dispositions sanitaires non connues à la date de la publication

Soirée de reprise

L'arrivée du beaujolais nouveau aura été l'occasion pour toute l'équipe de retrouver des participants impatients de fouler la piste de danse, de déguster les incontournables spaghetti de Gérard Riggi, et surtout de profiter de moments de partage et de convivialité qui n'avaient plus eu lieu en salle depuis 20 mois.

La bonne humeur, la musique étaient aussi au rendez-vous d'une soirée suivie par un journaliste de la chaîne BFM DIC1.

La formation « ET SI ON DANSAIT » a visité de grandes époques musicales qui ont ravi jeunes et moins jeunes.

Les restrictions sanitaires n'ont pas particulièrement impacté la fréquentation et chacun s'est prêté de bonne grâce aux vérifications imposées par la réglementation.

Un grand merci donc à tous ceux qui nous ont accompagné dans l'organisation (bénévoles, élus, agents communaux), que leurs soutiens et leurs engagements soient ici remerciés.

Sans oublier Sandrine qui, depuis son bureau de l'Agence postale, a officié aux inscriptions.

Un grand bravo à la « super » gagnante de la tombola qui est repartie avec une TV écran plat de 80cm.

Prenez bien soin de vous. Nous espérons vous retrouver nombreux le 19 février 2022 avec de belles surprises.

L'équipe du Comité des Fêtes.



Fête de la Saint-Pierre 2021

Même si on aurait pu penser que, à l'instar d'autres communes du département, la crise sanitaire mettrait à mal les festivités de l'été, elles ont bien eu lieu et, compte-tenu des circonstances, ont connu un succès non négligeable.

Qu'il s'agisse de la séance de cinéma en plein air sur l'aire de jeux de la Garenne, moment inédit au cœur de l'été.

Tout comme le concours de boules orchestré avec efficacité par Gérard, réunissant une quinzaine d'équipes et qui a permis de créer un moment attractif jusque tard dans la soirée.

Le concert de la formation « Square Cats » a conquis un public venu en nombre, après que la chanteuse Dol a charmé les dîneurs du Café des Alpes.

Les animations pour enfants concentrées sur l'après-midi du samedi ont permis aux familles de se lancer des défis au travers de jeux d'adresse et d'habileté.

L'habituelle paella a connu une belle fréquentation compte-tenu des mesures sanitaires qui s'imposaient et que tous les participants ont accepté avec sourire et bonne humeur.

Quelques boulistes ont même pu déguster le plat du moment sur la terrasse du Café des Alpes, ce qui a permis de ne priver personne de la convivialité de l'instant.

La soirée dansante animée par « Sono Latino » aura donné l'occasion de pas de danse endiablés jusqu'à une heure avancée de la nuit, sous l'œil amusé des consommateurs attablés sur la terrasse du Café des Alpes.

Le moment le plus fort aura été sans conteste le repas musical avec la participation de la formation « Monsieur Orange » qui aura par ses rythmes soutenus, écarté un épisode pluvieux annoncé sur le village. Plus de deux cents personnes se sont croisées dans le village tout au long de la soirée, qu'il s'agisse des dîneurs réunis autour de la brasucade du Café des Alpes, des consommateurs d'un instant, ou des amateurs de musique qui ont profité des bancs mis en place pour l'occasion.



Une édition 2021 réussie grâce à la participation constante des équipes du Comité des Fêtes, à l'aide de nombreux bénévoles du village, l'engagement des élus et agents communaux pour faciliter la mise en œuvre des installations et de l'équipe du Café des Alpes qui n'a pas ménagé sa peine pour la réussite de tous ces moments.

Merci à DLVAgglo qui a contribué à la mise en place de certaines animations inscrites au cœur de la Fête.

La Fête 2022 se prépare déjà avec quelques nouvelles surprises et une concentration des manifestations pour permettre à tous de participer à ces moments de détente et de loisirs. Rendez-vous du 30 juillet au 2 août 2022



Cinéma de Pays

D'un cinéma à l'autre

Certains d'entre vous me connaissent au travers de mes activités au sein du Comité des Fêtes, d'autres parce que je suis le fils d'Yvette Baudoin dont nous avons repris l'habitation, d'autres encore pour me croiser devant mon expresso matinal au Café des Alpes, et certains parce qu'ils m'aperçoivent à proximité de la maison pendant leur promenade digestive ou sportive.

Ce que beaucoup ignorent c'est que ma précédente vie, professionnelle s'entend, s'est exercée en très grande majorité dans le secteur de l'exploitation cinématographique au sein du groupe des cinémas Pathé et Gaumont en qualité de Responsable d'Exploitation.

Aujourd'hui, le hasard des circonstances, bien aidé quand même par la crise sanitaire, me ramène, tout comme d'autres bénévoles issus du secteur associatif de la commune, vers ce qui fut mon cœur de métier.

Car il existe à Roumoules des sessions du cinéma itinérant en milieu rural, plus communément appelé Cinéma de Pays. A partir de septembre, et jusqu'à fin juin, période où le cinéma de plein air de Riez prend le relais, quatre séances mensuelles sont organisées dans la salle polyvalente de la commune.

Une en fin d'après-midi à destination des enfants et des adultes les accompagnant, une autre en début de soirée se tournant vers un public adulte et/ou familial, ceci tous les quinze jours.

Moto club

Le weekend du 26 septembre, a été le retour de l'enduro à Roumoules après plus de trente ans. Nous avons accueilli la 4ème épreuve du Championnat de France d'Enduro KID ou des jeunes de 7 à 18 ans ont évolué sur de nouveaux horizons.

En effet l'Enduro kid vient en Provence pour la première fois. Et ceci dans un cadre somptueux qui est le plateau de Valensole et les gorges du Verdon.

Où nous avons vu 160 jeunes pilotes au départ sur un parcours rendu très sélectif suite aux intempéries d'une rare intensité.

Tout ceci dans un formidable territoire mais par endroits fragiles (Zone Natura 2000 et PNR du Verdon). Où les services de l'État et le PNR, nous ont fait confiance.

Un énorme travail reste à faire si l'on souhaite revoir cette discipline.

Un territoire où il fait bon vivre au milieu des traditions rurales où les liens entre hommes et nature sont bien présents.

Encore Merci à la municipalité de Roumoules, les services de l'état, les propriétaires, les sponsors et les bénévoles pour leur soutien et leur confiance.

Le comité d'organisation : Moto club du Var et Terrain de Motocross "Pierre Guillaumond"

A date, pour que ces séances perdurent et ne tombent pas dans l'oubli comme cela a été le cas dans plusieurs des communes limitrophes, l'équipe de bénévoles qui a pris temporairement la suite du dynamique Jean-Philippe, a besoin de volontaires pour compléter ses effectifs.

La tournée d'affichage sur les communes alentour, la participation aux activités les soirs de séances accaparent beaucoup de temps et les ressources humaines ne sont pas extensibles parce que nombre d'entre nous sont déjà engagés dans le tissu associatif local.

L'équipe de bénévoles, épaulée par des élus, a mis la machine en route, mais elle a besoin que des volontaires la rejoignent, ne serait-ce que pour une seule soirée, ce qui allégerait sensiblement la charge et permettrait d'assurer la pérennité de ces séances, l'attractivité des habitants des communes voisines qui ne manquent pas de se rendre à ces projections qui se font à un tarif plus que préférentiel.

De mon côté, le naturel revenant aussi vite qu'il est parti, je me charge de la coordination avec l'équipe de programmation et du suivi de certaines fonctions administratives.

Nous avons besoin de vous pour perpétuer ces animations, elles dynamisent la vie de notre village et permettent de renforcer le lien social au sein de notre communauté.

Nous aimons tous notre village, notre vie au village et tout ce que cela apporte de joyeux dans nos vies.

Nous espérons vous voir nombreux.

Robert Roy



Quelques lignes d'histoire

Les sept Cathédrales des Alpes de Haute Provence

Ayant appris que les Alpes de Haute Provence étaient le département qui comportait le plus grand nombre de cathédrales, j'ai voulu en savoir plus et connaître les causes de ce « record ».

Une cathédrale est l'église principale d'un diocèse. Ainsi certaines portent le nom de Notre Dame de la Seds ou de Sainte Marie de la Seds, Seds voulant dire siège sous-entendu épiscopal.

Les Romains ont découpé la Gaule en divisions administratives dites *civitates* sur lesquelles ont été calqués grosso modo les évêchés de l'ancien régime. Ainsi aux *civitates* de *Reiisensis* (Riez), *Segesteriorum* (Sisteron), *Dinia* (Digne), *Sanitum* (Senez), *Glannate* (Glandèves) ont succédé des évêchés lors de la pénétration, sans doute par les Alpes, du christianisme au IV^e siècle. Les *civitates* étaient nombreuses dans notre région de montagne, morcelée et cloisonnée par diverses vallées. Ainsi prirent naissance les évêchés de Riez, Digne, Sisteron, Senez et Glandèves remplacé plus tard par Entrevaux. Ces cinq diocèses furent regroupés en un seul en 1790 avec comme limites celles des Basses Alpes, comme siège Digne et comme appellation : « diocèse de Digne, Riez et Sisteron ». Aux cinq édifices il faut, pour arriver au nombre de sept, en ajouter deux autres encore debout situés à Digne et à Forcalquier.

Parmi les évêques que l'histoire a retenus on peut citer : Maxime, un des premiers évêques de Riez au début du V^e siècle. Monseigneur Soanen (1647-1740), prédicateur de renom apprécié par Louis XIV mais favorable aux idées jansénistes contre l'avis de Rome et de l'Eglise de France, il fut exilé à Senez puis démis de ses fonctions et excommunié. Monseigneur Bienvenu de Miollis qui vécut à Digne de 1805 à 1838 et que Victor Hugo a immortalisé sous le nom de Bienvenu Myriel dans son livre *Les misérables*.

S'agissant de littérature il faut citer un autre roman *L'anneau du pêcheur* de Jean Raspail où il est question de Riez et plus largement de Senez.

Mais comment se présentent aujourd'hui ces cathédrales ? Digne conserve deux cathédrales. Notre Dame du Bourg, érigée sur un site antique, a progressivement été remplacée comme siège de l'évêque par Saint Jérôme construite à la fin du XV^e siècle au sommet fortifié de la ville.

Cet édifice a été agrandi au XIX^e siècle et comporte maintenant trois nefs de cinq travées, de grands orgues et une nouvelle façade avec une rosace imitée de celle de Chartres



A Riez trois groupes épiscopaux se sont succédés en suivant les déplacements de la ville. Le premier fut édifié sur les thermes du sud. A cet ensemble, aujourd'hui détruit, était rattaché un baptistère paléochrétien remarquablement restauré récemment. Le deuxième groupe construit vraisemblablement à la fin du X^e siècle fut détruit en 1596. A sa place se trouve depuis 1665 l'actuelle chapelle Saint Maxime. Enfin la troisième cathédrale dont l'existence remonte aux dernières années du XV^e siècle et dont une grande partie s'est effondrée en 1842 a connu saccages, ajouts et restructurations notamment au XIX^e siècle. Elle ne s'apparente à aucun style architectural particulier.



A Senez, la modestie de ce village (il comptait 165 habitants lors du recensement de 2018) contraste avec l'existence de sa cathédrale de style roman provençal, classée monument historique par le ministère de la culture, d'une architecture épurée mais dont l'intérieur comporte des œuvres d'art remarquables.

Il y avait, entre autres, cinq riches tapisseries flamandes dont malheureusement quatre ont été volées en 1982. A noter aussi un cadran solaire singulier peint en 1674 sur la façade occidentale et restauré en 1996.



PATRIMOINE

A Sisteron la cathédrale romane Notre Dame des Pommiers se caractérise par ses trois vaisseaux (nefs) sans transept et l'ampleur de son clocher et de son dôme à huit pans.



Forcalquier n'a jamais eu d'évêque mais un collège de chanoines a voulu concurrencer Sisteron et a revendiqué pour son église la qualité de cathédrale. Ainsi Notre Dame du Bourguet, édifice mi roman mi gothique, classé monument historique porte à sept le nombre des cathédrales des Alpes de Haute Provence.



Glandèves a été siège épiscopal dès le VI^e siècle avec Notre Dame de la Seds mais a abandonné cette fonction au profit de la cité fortifiée d'Entrevaux où fut construite dès 1604 l'actuelle cathédrale Notre Dame de l'Assomption.



Cet exposé est sommaire. Il peut être complété par la lecture du livre (*) *Cathédrales de Provence* richement illustré et très complet quant à l'histoire, l'architecture, la décoration de ces monuments et les trésors qu'ils renferment.

C'est à l'introduction de cet ouvrage que j'emprunte cette pensée en guise de conclusion : « La cathédrale ... monument s'il en est ... où l'on se rassemble parce que quelque chose nous dépasse que l'on a en partage Dieu pour certains, l'histoire pour d'autres, la mémoire pour tous ... Le respect s'impose pour l'œuvre de ceux qui nous précèdent ici artisans, travailleurs de tous les métiers, simples manœuvres, hommes et femmes de peine, artistes, architectes, commanditaires inspirés ».

Patrick ROY

(*) « *Cathédrales de Provence* ». Edition du Quotidien. Strasbourg 2015. (Volume de 600 pages).
On pourra consulter aussi « *La Haute-Provence monumentale et artistique* » de Raymond Collier de 1986 et aussi une brochure de 90 pages « *Riez de la cité antique au diocèse médiéval* » édité par le Parc naturel régional du Verdon et réimprimé en 2015.

Poème

HAUTE PROVENCE

Hautes plaines de Roumoules et de Valensole,
Houles violettes des mers épiscopales,
Embruns d'abeilles, mâtues torturées,
Cheminées dentelées de steamer échoués
Nourrissant le ciel des fumées de lavande
Que rabat le Mistral en écharpes tremblées.

Hervé ROY

Ces alexandrins écrits par mon père sont extraits d'un recueil de poèmes primé par l'Académie Française. Mer et lavandin y sont évoqués.

Ainsi les cheminées dentelées rappellent les cheminées parfois trouées des vieilles distilleries. Quant aux mâtues torturées, je pense qu'il s'agit des amandiers.

Patrick ROY



Traditions de Noël

La coutume provençale des 13 desserts et du repas de Noël

La tradition de Noël, c'est aussi **l'art de mettre la table**. Elle doit être belle et accueillante. Elle est recouverte de 3 nappes blanches posées de la plus grande à la plus petite qui rappellent la Sainte Trinité (le Père, le Fils et le Saint Esprit). La table sera décorée par 1 gros pain et 12 petits pains ; 1 pincée de gros sel ; 3 assiettes de blé en herbe (semé le 4 décembre) ; 3 bougies ou chandeliers symbolisant Jésus, Marie, Joseph ; du petit houx (mais attention jamais de gui réputé porter malheur pour les vrais provençaux) et que l'on mette un couvert de plus que le nombre de convives : le couvert du pauvre (donne toute sa dimension au sens de l'altruisme et à l'humilité jadis enseignés et cultivés dans les familles).

Le 24 décembre, vers 19 heures on fait le « **petit souper** » qui regroupe toute la famille pour la veillée (bouillon de poule, chapon ou oie, morue poêlée, une salade). Ce repas prend des heures.

Avant le départ pour la messe de minuit, c'est **l'allumage rituel de la bûche de Noël** par le plus ancien de la tablée. Ce geste a disparu depuis l'arrivée sur les tables de la bûche pâtissière, alors si vous n'avez pas de cheminée vous pouvez verser quelques gouttes de vin cuit sur ce gâteau ou cette glace et prononcer les mêmes mots. (alegre ! alegre ! mis beus enfant Dieu nous alegre ! Eme calendo, tout ben ven ! Dieu nous fague la graci de veire l'an que ven ! E se noun sian pas mai, que nous fuguen pas mens ! (paroles de réjouissance demandant à Dieu la grâce de voir l'année qui vient et 'si nous ne sommes pas plus, que nous ne soyons pas moins'). La maitresse de maison dépose dans le foyer la courge dans laquelle cuira le potage pendant la messe. A la sortie de l'église, il est coutume de distribuer des fougassettes niçoises.

Au retour de la messe c'est le « **gros souper** » (cette tradition de Noël en Provence est donc avant tout une tradition chrétienne catholique). Il ouvre la nuit de Noël avec ses **7 plats maigres** mais remplis de symbolisme (référence aux 7 douleurs de la Vierge Marie). Le 1^{er} plat maigre est la soupe de courge après laquelle on enlève la 1^{ère} nappe en prenant soin de secouer les miettes et les quignons de pain sur la 2^e nappe et on éteint une première bougie. Ensuite, on mange les 5 autres plats. On enlève la 2^e nappe et souffle une deuxième bougie.

Vient ensuite le 7^e plat qui **comporte 13 desserts** (ils doivent être servis en même temps), chaque convive doit obligatoirement tous les goûter et ils doivent restés sur la table les 3 jours suivants.



Cette tradition méridionale est relativement récente car elle est apparue à Marseille à la fin du XIX^{ème} siècle, mais elle reprend des coutumes plus anciennes datant du XVII^{ème} siècle. A cette époque, le nombre de desserts servis pour le réveillon de Noël variait selon les régions.

La tradition des Treize desserts de Provence a été codifiée au XIX^{ème} siècle par le **Félibrige**, une association de poètes provençaux fondée par Frédéric Mistral. L'écrivain Frédéric Mistral décrit les 13 desserts comme "uno equèlo de privadié requisto" : une quantité de friandises exquises.

Cette coutume célèbre en fait le christ et ses 12 apôtres.

La liste de ces 13 desserts divergent en Provence d'une ville à l'autre, mais on peut citer les bases communes :

- **les 4 mendiants** (les ordres religieux vivant jadis de l'aumône) : Figo Seco (les figues sèches) représentant les franciscains, Lis Amelo (les Amandes) représentant les Carmélites aux pieds nus, Li Passariho ou panso (les raisins secs) représentant les Dominicains et les Noisettes ou noix représentant les Augustins.

- **La pompe à l'huile**
- **Le nougat Blanc** (représentant le bien)
- **Le nougat noir** (représentant le mal)

Vous pouvez ensuite compléter avec les desserts suivants les plus communément utilisés :

- **Les fruits frais** (raisin blanc, melon vert, pommes, poires, prunes, châtaignes)
- **Les fruits secs** (abricots, pruneaux)
- **Les fruits d'or** (dattes, mandarines et oranges qui évoquent les Rois Mages)
- **Les calissons d'Aix**
- **La pâte de coing ou fruits confits (ex : les cédrats)**
- **Les croquants**
- **Les biscotins d'Aix**
- **Les papillotes**
- **La tarte à la courge**
- **Les orangettes**
- **Les chocolats**
- **Les oreillettes**
- **La bûche de Noël**



En fin de repas, on ne débarrasse jamais la table quand les convives sont partis, on remplit l'assiette du pauvre et on remonte les 4 coins de la nappe de façon à ce que tout le repas entier soit à nouveau mangé par les défunts de la famille qui reviennent toujours pendant la nuit de Noël.

Le 25 décembre, on a toujours les 13 desserts sur la table. On apprécie les apéritifs à base de noix, d'orange ou de pêche. On sert des plats maigres en abondance, présage de prospérité et bien sûr le chapon ou la dinde. Aussi le soir, on proposera simplement la soupe à l'ail (*aïgo boulido*).

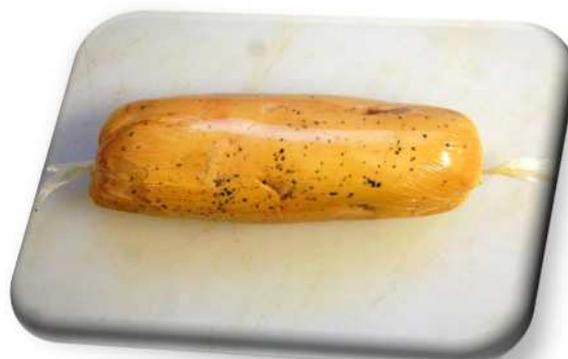
En Provence, le lendemain de Noël était fêté et on ne travaillait pas.

Foie gras poché

INGREDIENTS :

- Foie gras de canard frais (400/500grammes environ)
- 10 à 12 grammes d'épices à foie gras :
- 1 cuillère à soupe de sel fin,
- 1/2 cuillère à café de poivre blanc moulu,
- 1/2 cuillère à café de sucre en poudre,
- 1/2 cuillère à café de quatre-épices,
- 1 petite pincée de cannelle en poudre,
- 1 petite pincée de noix muscade râpée,

Film alimentaire étirable de bonne qualité.



PREPARATION DE VOTRE FOIE GRAS :

7. Préparer le foie gras : sortez-le du réfrigérateur 1 à 2h avant, pour qu'il puisse prendre la température ambiante. Séparez délicatement et incisez les lobes, retirer les veines, les nerfs du foie gras et les taches avec un petit couteau pointu. N'ayez pas peur de l'abimer, il se reconstituera.
8. Mettre votre foie gras dans un saladier d'eau ou de lait, salé (environ 1 cuillère à soupe de sel fin de cuisine) : le foie gras doit être recouvert d'eau ou de lait. Filmez et mettre au frais pendant 1 à 2h.
9. Ensuite, sortez-le de l'eau et le faire égoutter au frais pendant 1h sans le rincer. Lorsqu'il est bien égoutté, si vous le souhaitez, ajoutez 1 à 2 cuillères à soupe maximum d'alcool de votre choix (Cognac, Armagnac, Whisky ...) sur la partie déveinée et mettez-le dans un torchon propre au frais 1/2 journée.
10. Après ce repos, assaisonnez de façon uniforme votre foie gras avec votre mélange d'épices à foie gras. Le foie doit être bien imprégné d'épices sur toutes les faces.
11. Mettre une 1ère couche de film alimentaire étirable autour de votre foie gras, de façon à former une papillote, et fermer hermétiquement de chaque côté, avec un petit élastique qui résiste à la température ou avec de la ficelle. **Il ne doit pas y avoir de l'air entre le film et le foie gras** : si besoin, avec une aiguille chassez l'air.

1. Mettre une 2ème couche de film alimentaire, dans le sens inverse de la première : comme précédemment, fermez hermétiquement sur les côtés et chassez l'air.
2. Puis une 3ème et une 4ème couche, et si vous avez des craintes sur l'étanchéité, une 5ème couche, et procédez comme pour la 1ère, la 2ème ... couche. Toujours en sens inverse de la précédente ; votre foie gras doit être **emballé de façon parfaitement hermétique !!**
3. Portez à ébullition 2,5 à 3 litres d'eau.
4. Lorsque celle-ci est à ébullition, retirer la marmite ou faitout, hors du feu et plongez le foie gras emballé. Couvrez et laissez refroidir, l'eau et son contenu jusqu'au lendemain.
5. Si votre foie gras remonte à la surface, poser un saladier creux et le remplir d'eau bouillante ou autre poids au-dessus du foie gras. Votre foie gras ainsi lesté restera bien sous l'eau. N'oubliez pas le couvercle.
6. Le lendemain, lorsque votre foie gras est refroidi, sortez-le de l'eau, sans le déballer et le mettre au réfrigérateur pendant plusieurs jours (3 à 5 jours au frais).

3 à 5 jours plus tard ;

- Accompagnez votre foie gras d'un chutney, d'un confit d'échalotes, ou saupoudrez-le de quelques éclats de poivre fin
- Ou plus simplement, avec quelques grains de fleur de sel sur une tranche de pain de campagne.

Passez de Bonnes Fêtes de fin d'année

MOCKTAIL : LE CHARLY BABY

Pour 1 verre : 12 cl de jus de raisin / 8 cl de nectar de fraise / 1 cuil à café de sucre vanillé / 4 cl d'eau pétillante et des glaçons

Versez le jus de raisin et le nectar de fraise. Ajoutez le sucre vanillé et des glaçons. Remuez puis versez l'eau pétillante. Pour un plus bel effet, décorez avec 1 ou 2 fraises coupées en tranches.



7 plantes qui n'ont pas besoin de lumière

Savez-vous que certains végétaux s'épanouissent parfaitement sans lumière - ou pratiquement pas ? Appelées « plantes de l'ombre », ces végétaux très faciles à cultiver sont parfaits pour décorer naturellement une pièce peu éclairée et lumineuse - voire ombragée.

#1. Le Calathéa : Certainement l'une des plantes favorites des green addicts ! Aux immenses feuilles ornées de magnifiques motifs, le Calathéa est l'un des végétaux incontournables dans la famille des plantes n'ayant pas besoin de luminosité. A disposer dans un endroit humide et chaud, la salle de bains sera, par exemple, un lieu idéal pour cette plante tropicale de l'ombre.



#2. Le Lierre : Le lierre (*Hedera helix* L.), l'un de vos meilleurs alliés à la maison ! Plante anti-polluante par excellence, le lierre vous permettra de joindre l'utile à l'agréable en ajoutant une petite touche décorative « sauvage » à votre intérieur, tout en assainissant l'air de ce dernier. Très peu gourmande en lumière, cette plante grimpante très vigoureuse adore les coins ombragés, délaissés par les autres végétaux.

#3. La Sansevière : Vous connaissez très certainement la Sansevière, de la famille des Liliaceae, sous son surnom amusant de... « langue de belle-mère » ! Cette plante graphique aux grandes feuilles élancées, habituée à pousser sous l'ombre des rochers en terre désertique, est très économe en soleil et en eau. Notez, cependant, que la vivacité des couleurs des feuilles de cette « plante chameau » changera selon la luminosité présente : un mini cure sous le soleil ravivera très rapidement ses couleurs éclatantes.



#4. La Misère : Parfaite pour végétaliser une pièce peu ensoleillée, la Misère (*Tradescantia*) sublimera subtilement votre intérieur grâce à son feuillage zébré rose, vert ou violet. Exposition, humidité, chaleur, aridité : cette plante très résistante et peu exigeante est une excellente alternative pour les jardiniers en herbe... ayant la tête en l'air !

#5. Le Caladium : De la famille des Araceae, cette plante tropicale venue du Brésil insufflera une touche de poésie à votre intérieur grâce à son feuillage rosé, formant des coeurs... Celle que l'on surnomme - entre autres - les « Ailes de l'Ange » apprécie les espaces ombragés : vous pourrez, ainsi, décorer vos pièces peu ensoleillées avec cette plante au style bien particulier. Toutefois, n'hésitez pas à lui faire prendre un bain de soleil durant quelques heures pour égayer les douces couleurs de ses feuilles qui pourront atteindre jusqu'à 45 cm.



#6. Le Pilea peperomioides : Plus communément appelée la « plante à monnaie chinoise », le Pilea est un végétal très sensible au soleil. Il est d'ailleurs vivement décommandé de l'exposer directement à la lumière, au risque de brûler ses petites feuilles en forme de bulles vertes, qui font tout son charme. S'adaptant aussi bien aux endroits humides que secs, vous pourrez donc disposer facilement cette plante « porte-bonheur » dans toutes les pièces de la maison.

#7. Le Zamioculas : Ou l'indestructible ! Doté de petites feuilles vertes robustes d'une régularité déstabilisante, le Zamioculcas a investi nos intérieurs depuis le début des années 2000. Faisait partie des plantes d'appartement les plus faciles à entretenir, cette plante au feuillage brillant se plaît aussi bien sous le soleil qu'à l'ombre : que demander de mieux ?



Dépôt légal en Préfecture
N°212
Du 9 juillet 2001

Directeur de la publication
Gilles MEGIS

Edité et imprimé par
La Mairie de Roumoules
Photos : Mairie de Roumoules,
associations, particuliers

Parution semestrielle

Cadastre.gouv.fr

Plus besoin de se déplacer pour
rechercher, consulter, commander
sa feuille de plan cadastral

**L'accès du public aux
informations cadastrales
est réglementé.**

Toute demande d'informations
cadastrales doit dorénavant se
faire par écrit auprès de
l'administration fiscale ou des
communes.

De plus pour préserver la vie
privée des personnes, le nombre
de demandes par un même
usager est limité à 5 par mois
sauf pour leurs propres biens.

Décret n°2012-59 du 18 janvier
2012

ATTENTION
**SEULS LES GRAVATS SONT
AUTORISÉS SUR LA
DECHARGE DE LA COMMUNE**

Désormais, il est interdit d'y
déposer les déchets verts qui,
conformément à la loi, ne sont
plus pris en compte par les
assurances. Ils doivent être
transportés à la décharge de
QUINSON ou RIEZ ;

Bulletin préparé par :
Robert AMBROSI, Fabien
CIGLIANO, Alain COCUAUD,
Marie-Christine DEAUZE, Gilles
MEGIS, Sébastien MOHEN,
Dany NESTERCZUK, Alain-
Patrick ROY, les associations,
les secrétaires Sylvie, Rosine et
Jillian et notre stagiaire Cynthia.
Nous remercions toutes les
personnes qui ont contribué à
son élaboration.

RAMASSAGE DES DECHETS VERTS

le 1^{er} Mardi de chaque mois

et

2 fois en mai : 3 et 17 mai 2022

2 fois en juin : 8 et 21 juin 2022

S'inscrire en Mairie.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Passage le 4^o mardi du mois (il faut s'inscrire)

04 65 10 01 35 service gratuit

Prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 9h00 à 12h0

SERVICE RESERVE AUX PARTICULIERS



Les inscriptions sont réalisées par ordre d'appel. Il vous sera proposé une date de passage en fonction de l'état de remplissage du planning et il faudra que vous précisez pour chaque inscription : le nom, l'adresse, le téléphone et la liste des encombrants à collecter.

Les encombrants devront être déposés à la limite du domaine public car les agents de collecte ne sont pas autorisés à pénétrer chez les particuliers. Les quantités d'encombrants prises en charge chez un particulier ne peuvent excéder le volume d'un fourgon (soit environ 10 m³)

Les encombrants sont définis par la liste suivante :

Appareils ménagers, électroménagers, appareils électriques et de chauffage, chaudière, réservoirs, meubles, literie, vaisselles, outillage, matériel de jardin et de loisirs, objets volumineux, bidons, tubes, tuyaux, pots, vases, pièces mécaniques...

Sont exclus :

Végétaux, déchets organiques, gravats, déblais, déchets issus de la démolition, graisses, huiles, peintures, solvants, carburants, déchets toxiques, corrosifs, radio actifs, pneumatiques, déchets industriels et professionnels, déchets de soins ou contaminés, cadavre d'animaux.

Horaires d'ouvertures des déchetteries :

QUINSON

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi
8h à 12h et 13h30 à 17h

Samedi
8h à 12h

MANOSQUE

Avril à septembre : 9h à 12h et de 13h30 à 18h30 / dimanche et jours fériés de 9h à 12h

Octobre à mars : 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 / dimanche et jours fériés de 9h à 12h

Vous pouvez déposer vos radiographies (Pensez à enlever votre identité)

Les déchets acceptés en déchetteries :

Batteries, bois, déblais/gravats, plâtre et plaque de plâtre, polystyrène, cartons, encombrants, huile de vidange, métaux, liquides de refroidissement, pneumatiques, déchets verts, piles et accumulateurs, radiographies, déchets diffus spécifiques, petits et gros appareils d'électroménager.

Pour plus d'informations : www.dlva.fr ou téléphoner au 04.92.70.13.90

Liste électorale

**COMMENT
S'INSCRIRE
EN LIGNE**

**SUR LES LISTES
ÉLECTORALES ?**



 **01**

Rendez-vous sur le téléservice en ligne à l'adresse www.demarches.interieur.gouv.fr dans la rubrique « Élections »

 **02**

Identifiez-vous* ou créez **votre compte sur www.service-public.fr**

 **03**

Saisissez vos informations personnelles et indiquez la commune où vous souhaitez vous inscrire

 **04**

Fournissez les pièces justificatives demandées, soit numérisées, soit par voie postale

*l'identification est également possible via France connect.



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

 @Place_Beauvau |  /ministere.interieur |  @ministere_interieur | www.interieur.gouv.fr

Mots croisés : (Solution page 36)

Horizontalement : 1. Ce que le sens de l'ouïe nous permet de faire – 2. Pierres, galets, roches – 3. Naître, participe passé féminin – 4. Qui se rapporte à la ville. - 5. Raconter, bruit de fond, fausse information – 6. Être, présent, vous. / Pronom personnel – 7. Rôtir, dorer, griller – 8. Assez, en langage SMS / Iriser, passé simple, il.

Verticalement : 1. Écouter, futur, il - 2. Mot d'enfant têtu / Manie, réflexe incontrôlable, grimace, mimique - 3. On les met sur les enveloppes, en haut à droite – 4. Déterminant arabe / Tant, pareillement, encore, tellement. – 5. Abréviations des Pays-Bas / Début d'impossible / Métal précieux – 6. Donner, présent, je / Mesure de distance utilisée en Chine - 7. Chemin bordé de maisons / Fatigués, râpés, cassés – 8. Exécuter, futur, il.

1 2 3 4 5 6 7 8

1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								

Charade :

Mon premier est un poisson au corps aplati.
Mon deuxième est la journée qui précède aujourd'hui.
Mon troisième est un pronom personnel souvent équivalent à « nous ».

Mon tout est le nom donné au soir de Noël.

Le Réveillon

Idée jeux en famille :

Cadeau enroulé :

Emballer un cadeau dans plusieurs emballages. Chacun à tour de rôle jette un dé, et celui qui obtient un 6 peut essayer de débarrasser le cadeau, mais il doit enfilez des gants de cuisine (ces sortes de moufles en tissu molletonné). Avant de commencer le jeu, décidez combien de temps on donne à chaque joueur pour essayer de débarrasser le cadeau (2, 3 minutes ?) S'il ne parvient pas à débarrasser le cadeau en temps voulu, les autres participants jettent le dé et celui qui obtient un 6 peut essayer à son tour. La personne qui enlève le dernier emballage est le gagnant.



Monoxyde de Carbone

Monoxyde de carbone et impact sur la santé : Parlons-en !

Malgré les campagnes d'information et les rappels des mesures de prévention, diffusés régulièrement par les autorités sanitaires, on déplore en France encore chaque année près de 100 décès par intoxications au monoxyde de carbone (CO).

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, en 2020, 34 épisodes d'intoxication au monoxyde de carbone ont été signalés. Ils ont impliqué 129 personnes.

Tordons le cou aux fausses idées :

en cas de danger en lien avec l'émission de CO : je serai alerté par l'odeur !

FAUX : même si 25 % des personnes interrogées en Paca ont cette croyance (données issues Baromètre Santé Environnement — ORS — 2017). Nous ne le rappellerons jamais assez : le monoxyde de carbone est INODORE, INCOLORE et sans saveur

Les intoxications au CO ne touchent pas que les publics précaires.

FAUX : Tous les types de foyers sont concernés par le CO, à partir du moment où ils utilisent des appareils à combustion.

Seules les personnes âgées sont sensibles aux intoxications au CO.

FAUX : Le monoxyde de carbone ne choisit pas ses cibles et ne fera pas la différence entre enfants, adultes et personnes âgées, même si certaines seront plus sensibles que d'autres à ses effets. Les enfants, par exemple, ont une fréquence respiratoire plus élevée et inhalent donc un volume plus grand de gaz que les adultes : ils présenteront donc plus rapidement les signes d'une intoxication.

Le CO est un gaz léger qui se diffuse d'abord au niveau des plafonds

FAUX : Le monoxyde de carbone a approximativement le même poids que l'air. Il se diffuse de façon uniforme dans le logement. Si vous avez le moindre doute : OUVREZ VOS FENÊTRES !

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore et inodore, et donc indétectable par l'homme. Sa présence résulte d'une combustion incomplète, et ce, quel que soit le combustible utilisé : bois, butane, charbon, essence, fuel, gaz naturel, pétrole ou propane. Il diffuse très vite dans l'environnement.

Il est dû :

- au manque d'entretien des appareils de chauffage et des conduits d'évacuation des fumées ;
- à la mauvaise utilisation des appareils de combustion ;
- au détournement d'appareils non destinés au chauffage ;
- à une mauvaise aération du domicile.

C'est pourquoi il est nécessaire de connaître ces gestes simples afin de réduire les risques :

- avant l'hiver, faire vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude, ainsi que les conduits de fumée (ramonage mécanique) par un professionnel qualifié ;
- veiller toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage, aérer au moins 15 minutes par jour et ne pas obstruer les entrées et sorties d'air du logement ;
- respecter systématiquement les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées par le fabricant : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu, placer les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments, ne jamais utiliser pour se chauffer ou cuisiner des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, réchaud de camping, barbecue, etc.);

Les symptômes de l'intoxication qui doivent alerter sont banals :

- maux de tête
- des nausées
- une confusion mentale
- de la fatigue

Ils peuvent ne pas se manifester immédiatement.

En cas d'intoxication aiguë ou de soupçon d'intoxication, la prise en charge doit être rapide et justifie une hospitalisation spécialisée.

Il est recommandé :

- d'aérer les locaux,
- d'arrêter si possible les appareils à combustion,
- d'évacuer les locaux
- **et d'appeler les secours en composant le 15, le 18 ou le 112 (et le 114 pour les personnes malentendantes)**

Pour en savoir plus, notamment sur les moyens de prévention, le diagnostic et les modalités de signalement des intoxications au monoxyde de carbone, des informations sont en ligne sur le site de l'Agence régionale de santé Paca :

<https://www.paca.ars.sante.fr/prevention-des-intoxications-au-monoxyde-de-carbone>

STOP à la violence !

Lutter contre les violences faites aux jeunes femmes

Le violentomètre

Le consentement, c'est quoi ? C'est le fait de donner son accord de manière consciente, libre et explicite à un moment donné pour une situation précise. Tu peux revenir sur ce choix quand tu le souhaites et selon les raisons qui te sont propres. Tu n'as pas à te justifier ou subir des pressions.

En cas d'urgence, appelez le 17.

Vous pouvez être aidée :

CIDFF 04 - Tél : 04 92 74 59 17 ou 06 24 02 08 06

AMAV 04 - Tél : 06 88 19 77 47 ou 04 90 86 15 30

Document élaboré par la Ville de Paris, le Département 93 et la Région Ile-de-France, En avant toute et le Centre Hubertine.

BESOIN D'AIDE ?

Le Tchat de En avant toute(s)



VIOLENCES FEMMES INFO

APPELEZ LE

3919*

*Appel anonyme et gratuit.



1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
Respecte tes décisions, tes désirs et tes goûts	Accepte tes amies, amis et ta famille	A confiance en toi	Est content quand tu te sens épanoui	S'assure de ton accord pour ce que vous faites ensemble	Te fait du chantage si tu refuses de faire quelque chose	Rabaïsse tes opinions et tes projets	Se moque de toi en public	Est jaloux et possessif en permanence	Te manipule	Contrôle tes sorties, habits, maquillage	Fouille tes textos, mails, appels	Insiste pour que tu lui envoies des photos intimes	T'isole de ta famille et de tes proches	T'oblige à regarder des films pornos	T'humilie et te traite de folle quand tu lui fais des reproches	"Pète les plombs" lorsque quelque chose lui déplaît	Menace de se suicider à cause de toi	Menace de diffuser des photos intimes de toi	Te pousse, te tire, te gifle, te secoue, te frappe	Te touche les parties intimes sans ton consentement	T'oblige à avoir des relations sexuelles	Te menace avec une arme	
PROFITE Ta relation est saine quand il...						VIGILANCE, DIS STOP ! Il y a de la violence quand il...						PROTÈGE-TOI, DEMANDE DE L'AIDE Tu es en danger quand il...											

Prévenir les violences faites aux femmes c'est aussi des gestes simples :



Appeler le 3919

plateforme d'écoute des victimes de violences conjugales, sexistes et sexuelles joignable 24h/24 et 7j/7



En parler à son entourage, à des professionnels, des associations

Antenne CIDFF 04 : Maison de la Solidarité

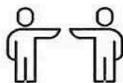
Permanences juridiques, insertions et violences intrafamiliales

16 Boulevard Casimir Pelloutier 04100 Manosque - 04 92 36 08 48 - Horaires : Lundi de 9h à 12h00 - Jeudi de 9h à 17h00



Porter plainte

au commissariat ou en gendarmerie, à l'hôpital, sur la plateforme de signalement des violences sexuelles et sexistes



Vous protéger

éloignement de l'auteur des faits, logements d'urgence pour les victimes



Contacter l'Aide juridictionnelle

pour couvrir les frais de justice



NON au harcèlement scolaire

Si tu es victime

1 Se confier

N'aie pas honte ou peur des représailles ! Ose te confier à un adulte du collège mais aussi à tes parents, à ton grand frère ou ta grande sœur. Ne laisse jamais la situation s'installer dans le temps.

2 Se protéger

Pour éviter tout problème sur internet, ne donne jamais de détails sur ta vie privée et réfléchis avant de diffuser des photos. Ne donne jamais tes mots de passe, ce sont des informations très personnelles.

3 Signaler un abus

Sur Facebook, tu peux signaler un contenu abusif et « bloquer » les amis qui n'en sont pas. Les comptes des agresseurs peuvent eux aussi être bloqués. Va faire un tour sur ce centre d'aide : www.facebook.com/safetby/

4 Téléphoner

Si tu es victime de harcèlement à l'école, tu peux appeler le numéro gratuit « Stop Harcèlement » : 08 08 80 70 10.

10 CONSEILS contre le harcèlement

Si tu es témoin

6 soutenir

Bien souvent, les élèves victimes de harcèlement sont mis à l'écart de la classe. Ne participe pas à cet isolement forcé et n'hésite pas à aller leur parler.

7 Ne pas rire

S'il cesse d'avoir une « majorité silencieuse », ou pire, un public hilare face à lui, l'agresseur arrêtera sans doute ses brimades. Les témoins ont un grand rôle à jouer contre le harcèlement à l'école.

8 En parler

Adresse-toi à un délégué de classe ou à un adulte du collège si tu es témoin d'un cas de harcèlement. S'il existe des médiateurs, ils peuvent aider à dénouer la situation.

9 Ne pas participer

Si tu reçois un message ou une photo humiliante « à faire tourner », supprime le message plutôt que de le transférer à tes amis. Tu pourras ainsi briser la chaîne du harcèlement.

10 Convaincre

Si le harceleur fait partie de ton groupe d'amis, essaie de le raisonner et de comprendre pourquoi il agit ainsi. Vouloir faire du mal aux autres est aussi un signe de mal-être.



5 Porter plainte

Dans les cas les plus graves, il est possible de porter plainte contre l'auteur du harcèlement. C'est à tes parents, qui sont tes représentants légaux, d'effectuer cette démarche.

Retrouve conseils et outils pratiques sur

AGIR CONTRE LE HARCELEMENT À L'ÉCOLE .GOUV.FR

ÉLÈVES, PARENTS, PROFESSIONNELS : APPELEZ LE 3020 Service & appel gratuits

NON AU HARCELEMENT

NonAuHarcèlement.education.gouv.fr - #NonAuHarcèlement



POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

* Ouvrir le site internet de 9h à 20h et le samedi de 9h à 18h

Recyclage des piles

Corepile **RECYCLER SES PILES, C'EST FACILE ET C'EST UTILE !**

NE LES JETEZ PAS dans les ordures ménagères et stockez-les dans un conteneur comme le Cube à Piles Corepile.

RAPPORTEZ-LES Trouvez le point de collecte le plus proche de chez vous sur notre site.

Dans une pile ou batterie, jusqu'à **80% DES MÉTAUX SONT RECYCLÉS** pour être utiles au quotidien.

CUBE À PILES → POINTS DE COLLECTE → TRI ET RECYCLAGE → FABRICATION DE NOUVEAUX OBJETS

jerecyclamespiles.com

Corepile est un éco-organisme sans but lucratif sous agrément d'État qui assure la collecte et le recyclage des piles et batteries usagées. www.corepile.fr



Corepile **PARTEZ À LA CHASSE AUX PILES !**

OÙ LES TROUVER CHEZ SOI ? Les piles et batteries sont partout !

JOUEZ À LA CHASSE AUX PILES DANS NOTRE MAISON VIRTUELLE.

EN MOYENNE CHAQUE FOYER FRANÇAIS POSSÈDE *

106 PILES ET BATTERIES
47 APPAREILS CONTENANT DES PILES OU BATTERIES

TOUTES les piles et batteries SE RECYCLENT.

jerecyclamespiles.com

Corepile est un éco-organisme sans but lucratif sous agrément d'État qui assure la collecte et le recyclage des piles et batteries usagées. www.corepile.fr

Pour le tri de vos piles usagées, un cube en carton est joint dans ce bulletin. Grâce à celui-ci vous pouvez stocker vos piles chez vous en attendant de les jeter dans les bornes de recyclage « Jet'Pile ». Sur la commune elles sont situées à la Mairie, à l'Agence Postale ainsi qu'à la Médiathèque. Bon tri.

Les bouchons d'amour



Qui sommes-nous ?

Une association départementale reconnue d'intérêt général.

Nos buts : aider les personnes handicapées dans leur quotidien pour la participation au financement de matériel spécifique, permettre aux sportifs handicapés de pratiquer leur activité, aménagement de la maison ou d'un véhicule ou la fourniture d'un chien d'accompagnement (fourni par l'association Handi'chiens)

L'aide est versée directement au fournisseur ou au prestataire de service.

Un euro récolté = un euro reversé

Quels bouchons ?

Nous récoltons tous les bouchons en matières plastiques (sauf produits dangereux et médicaments) ainsi que les bouchons en liège et faux liège.



➔ NOUVEAU : CLIINK ➔

Le tri du verre récompensé



Sur notre commune, 3 conteneurs connectés pour le verre sont mis à votre disposition :

- Parking de l'école
- Parking Chemin des Peuliers
- Parking « Riaille » en direction de la zone artisanale.

Pour les personnes ne possédant pas de smartphone, des cartes sont à votre disposition à la mairie.

Avec les points que vous récolterez sur votre application ou sur votre carte grâce au tri des déchets en verre, vous bénéficierez de remise ou d'avantages chez les commerçants participants.

Voici quelques exemples :

✚ Riez :

- **Magasin de souvenir Côté Soleil** : -10% dès 40 euros d'achat pour 15 points
- **CDN Poterie** : -10% dès 40 euros d'achat pour 15 points
- **Galerie Moderne** : -15% sur le rayon pêche pour 15 points
- **AUTOSUR** : 12 euros de remise sur votre contrôle technique pour 25 points

✚ Puimisson :

- **Restaurant COTE SOLEIL** : 1 apéritif pour 1 repas pour 15 points
- **Coiffure Corinne** : 20% de remise sur un soin à partir de 60 euros de prestations pour 10 points

✚ Manosque :

- **WELDOM** : 5 euros en bon d'achat pour 50 points
- **Jeff de Bruges** : -10% dès 10 euros d'achat pour 15 points
- **JouéClub** : 5 euros de remise des 30 euros d'achat pour 25 points
- **Chabrand** : -10% des 100 euros d'achat pour 20 points
- **L'escarcelle** : -10% des 100 euros d'achat pour 20 points
- **Victorine by Vero Moda** : -10% des 50 euros d'achat pour 20 points

Défenseur des droits

Le réseau local du Défenseur des droits dans les Alpes de Haute Provence

Vous souhaitez saisir le Défenseur des droits, contactez un délégué ou une déléguée de proximité :

CHATEAU ARNOUX ST AUBAN

- **Gérard ASCHIERI, à la Maison France Services Val Durance,**
Les jardins de la cité, 7 cours Pechiney - 04160 CHATEAU ARNOUX ST AUBAN
Tél : 04 92 37 25 94 – Courriel gerard.aschieri@defenseurdesdroits.fr
Permanence le mercredi matin

DIGNE-LES-BAINS

- **Maurice Boyer, à la Préfecture des Alpes de Haute Provence**
8 rue du Docteur Romieu - 04000 DIGNE-LES-BAINS
Tél. 04 92 36 72 54 –courriel maurice.boyer@defenseurdesdroits.fr
Permanences les mardis et mercredis matin

FORCALQUIER -

- **Gérard DE MEESTER, à la Maison de services au public Forcalquier-Lure**
4 avenue de l'Observatoire - 04300 FORCALQUIER
Tel. : 06 07 35 56 27, courriel gerard.de-meester@defenseurdesdroits.fr
Permanence le 4^{ème} mardi du mois

MANOSQUE

- **Gérard DE MEESTER, au Point justice de Manosque**
Château de Drouilles, rue Pasteur Henri Genatas - 04100 MANOSQUE
Tél. : 06 07 35 56 27, gerard.de-meester@defenseurdesdroits.fr
Permanences les 1^{ers}, 2^{èmes} et les 3^{èmes} mardis

SISTERON - Maison France Services

- **Gérard ASCHIERI, à la Maison France Services du Sisteronais-Buëch,**
26 avenue des Arcades 04200 SISTERON
Tél : 04 92 32 15 69– Courriel gerard.aschieri@defenseurdesdroits.fr
Permanence le mercredi après-midi

Influenza aviaire

Arrêté du 24 février 2006

relatif au recensement des oiseaux détenus par toute personne physique ou morale en vue de la prévention et de la lutte contre l'influenza aviaire

(JORF du 25/02/2006)

Renforcement des mesures de biosécurité pour lutter contre **L'influenza aviaire** dans les basses cours



— Arrêté du 16 novembre 2020 qualifiant le niveau de risque épidémiologique
— Arrêté du 16 mars 2016 relatif aux dispositifs associés

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe et en France dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez impérativement mettre en place les mesures suivantes :

3 confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour.

3 exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

Par ailleurs, l'application des mesures suivantes, en tout temps, est rappelée :

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;

- éviter tout contact direct entre les volailles de votre basse cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel ;

- ne pas vous rendre dans un autre élevage de volailles sans précaution particulière ;

- protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont composés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;

- réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse cour et ne jamais utiliser d'eau de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.



Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contacter votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

Le ministre de l'agriculture et de la pêche,
Vu le code rural, notamment les articles L. 221-1 et L. 223-2 ;
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2122-24, L. 2122-27 et L. 2122-28 ;
Vu l'arrêté du 24 octobre 2005 pris pour l'application de l'article L. 221-1 du code rural,
Arrête :

Art. 1^{er}. - Tout détenteur d'oiseaux est tenu d'en faire la déclaration auprès du maire du lieu de détention des oiseaux en renseignant la fiche figurant à l'annexe 1 du présent arrêté.

Art. 2. - Par dérogation à l'article 1^{er}, les détenteurs dont les oiseaux sont détenus en permanence à l'intérieur de locaux à usage de domicile ou de bureau ne sont pas tenus de faire cette déclaration.

Art. 3. - Les maires adressent au préfet (direction départementale des services vétérinaires) les fiches mentionnées à l'article 1^{er} dûment complétées et visées.

Art. 4. - Les maires tiennent à disposition du préfet (direction départementale des services vétérinaires) la liste des détenteurs d'oiseaux s'étant déclarés sur le territoire de leur commune. Cette liste peut être tenue par voie informatique et doit être conforme au modèle figurant à l'annexe 2 du présent arrêté.

Art. 5. - La fiche mentionnée à l'article 1^{er} est disponible auprès des mairies ainsi que sur le site du ministère chargé de l'agriculture (www.agriculture.gouv.fr).

Art. 6. - Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 24 février 2006.

Dominique BUSSEREAU



un événement
DLVAGGLO
DURANCE LIBERTON VERDON

Une idée, un café, un projet!

Création

Lancez-vous dans la création d'entreprise!

un projet!

Ateliers gratuits :

- Définir son projet ? Choix du statut ?
- Financements ? etc.
- Nombre de place limité
- Manosque **13.09.21**
- Manosque **14.10.21**
- Riez **18.11.21**
- Manosque **16.12.21**
- Oraison **13.01.22**
- Manosque **24.02.22**

Infos et inscriptions : economie@dlva.fr
www.dlva.fr

Cré'action

Lancez-vous dans la création d'entreprise!

Les experts de DLVAgglo, de Pôle Emploi, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de région PACA et d'Initiative Alpes Provence seront à vos côtés pour vous conseiller et vous accompagner. A l'issue de l'atelier, vous aurez une vision globale des étapes clefs du parcours du créateur.

- 1** Présentation du réseau et des acteurs
- 2** Définition de mon activité (compétences, réglementation, étude de marché)
- 3** Mon projet de création et aides
 - Préparation du projet ;
 - Analyse financière ;
 - Identifier les aides (exonération, rémunération, prêts, accompagnement, subvention) ;
 - Formes juridiques et statut fiscal.

<p>13 septembre 21 Centre Giono 3 bd Elemir Bourges Manosque 8h30 – 11h30</p>	<p>14 octobre 21 Thème : microentreprise Maison d'animation et de proximité MAP Saint Lazare Manosque 8h30 – 11h30</p>	<p>16 décembre 21 Le Complexe Rue de l'Origan Manosque 8h30 – 11h30</p>
<p>13 janvier 22 Le Château Place Louis Pasteur Oraison 8h30 – 11h30</p>	<p>18 novembre 21 Maison des associations Place de la Mairie Riez 8h30 – 11h30</p>	<p>24 février 22 Cinéma 2 Espace Soubeyran Manosque 8h30 – 11h30</p>

Infos et inscriptions : economie@dlva.fr
www.dlva.fr



Solution des jeux :

(Solution de la page 27)

	1	2	3	4	5	6	7	8
1	E	N	T	E	N	D	R	E
2	C	A	I	L	L	O	U	X
3	O		M			N	E	E
4	U	R	B	A	I	N		C
5	T		R	U	M	E	U	R
6	E	T	E	S			S	E
7	R	I	S	S	O	L	E	R
8	A	C		I	R	I	S	A

(Solution de la page 6)

H	I	C	H	O	C	O	L	A	T	S	I	X	H
Q	Z	C	B	R	E	V	E	I	L	L	O	N	E
S	U	R	P	R	I	S	E	B	B	X	N	X	A
T	R	A	I	N	E	A	U	N	I	S	E	M	E
S	A	P	I	N	I	B	O	N	B	O	N	S	U
H	I	N	X	X	A	X	V	D	E	E	U	A	G
R	E	N	N	E	U	I	V	O	V	V	U	A	A
G	H	E	M	I	N	E	E	Q	Y	I	S	P	J
A	E	L	T	G	U	I	R	L	A	N	D	E	A
G	A	D	E	A	U	X	J	O	U	E	T	S	D
A	U	J	I	G	R	E	G	H	E	W	K	A	C
Q	B	Û	G	H	E	E	B	L	A	J	V	G	M
H	O	T	T	E	M	D	E	T	N	Y	L	A	I
D	É	C	E	M	B	R	E	P	A	C	T	K	V

(Solution de la page 11)



	2			5			7	3
3			4			1		
	7	9		3	1	8		
6			2			7		
2	3			6				1
		7		8	4		3	6
		3	9		6	5	2	
					7			4
9	5	4		2			1	

Solution énigme

littéraire :

(Solution de la page 6)

- 1) Docteur WATSON
- 2) Le chien des BASKERVILLE
- 3) Je suis : Sir Arthur Conan DOYLE mon héros s'appelle : Sherlock HOLMES



